

LE 15 MARS 2023

ÉTUDE DE L'IMPACT DE LA VIE ÉTUDIANTE À BOURG-EN-BRESSE

—
RAPPORT DE FIN D'ÉTUDE



ELIAS BERTHET, NINON CADIOU, MATTÉO LANOË, HUGO LEROUTIER, THOMAS MERIOT, MONA RABIER

LISTE DES SIGLES

AFPMA : Pôle de formations des industries de l'Ain

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CA : Communauté d'Agglomération

CPER : Contrat Plan État-Région

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

ENSEIS : École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement, et de l'Intervention Sociale

ETP : Équivalent Temps Plein

ESR : Enseignement Supérieur et Recherche

GBA : Grand Bourg Agglomération

IEP : Institut d'Études Politiques

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSPÉ : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

IFSI : Institut de Formation aux Soins Infirmiers

MFR : Maison Familiale Rurale

OVE : Observatoire de la Vie Étudiante

PASS : Parcours Accès Santé Spécifique

PME : Petite et Moyenne Entreprise

TPE : Très Petite Entreprise

VUF : Villes Universitaires de France

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de sa politique de soutien en faveur de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante, Grand Bourg Agglomération a souhaité lancer une étude pour mesurer l'impact économique de la vie étudiante sur leur territoire. Dans cette optique, la Communauté d'Agglomération a conventionné avec la Public Factory, un dispositif développé par l'IEP de Lyon qui vise à créer des liens entre étudiants, chercheurs, acteurs publics (agents des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, institutions, élus), parapublics et socioéconomiques autour d'une vision de l'action publique innovante. Six étudiant(e)s sont chargé(e)s de cette étude : Elias Berthet, Ninon Cadiou, Mattéo Lanöe, Hugo Leroutier, Thomas Meriot et Mona Rabier.

REMERCIEMENTS

Cette étude s'est étalée sur près de huit mois, entre septembre 2022 et avril 2023, et a été réalisée grâce à l'appui des agents et élus de Grand Bourg Agglomération. Nous remercions notamment Madame Nathalie Gagnère pour son accompagnement et sa disponibilité, ainsi que Madame Sylviane Chêne, Monsieur Pierre-Yves Lecca et Madame Catherine Pochon pour leur soutien tout au long de cette étude. Nous remercions également Madame Marianne Alex, notre responsable académique, pour l'aide précieuse qu'elle a su nous apporter. Nous tenons également à remercier les responsables de la Public Factory, Mesdames Martine Huyon et Jeanne Deveaux ainsi que Monsieur David Vallat, de nous avoir permis de réaliser ce travail. Enfin, nous remercions les 660 étudiant(e)s qui ont accepté de répondre à notre questionnaire, ainsi que les entreprises, responsables d'établissement et étudiant(e)s qui nous ont accordé de leur temps lors des entretiens.

SOMMAIRE

- 0. Introductionp. 4
- 1. La vie étudiante à Bourg-en-Bresse.....p.10
 - 1.1 Enseignement supérieur.....p.16
 - 1.2 Vie étudiante sur le territoire.....p.24
 - 1.3 Le logement et la mobilité des étudiant(e)s.....p.31
- 2. Économie et emploi.....p.37
 - 2.1 Calcul de l'impact économique.....p.42
 - 2.2 Emploi et compétences.....p.56
- 3. Préconisations - plan d'actions.....p.68
 - 3.1 Préconisations sur la vie étudiantep.71
 - 3.2 Préconisations sur l'économie et l'emploi.....p.76
- 4. Annexes.....p.81
 - 4.1 – Questionnaire.....p.83
 - 4.2 – Méthodologiep.89
 - 4.3 – Liste d'entretiens.....p.92
 - 4.4 – Comptes-rendus des entretiens.....p.94
 - 4.5 – Bibliographiep.106



INTRODUCTION

"Créés pour la plupart entre 1960 et 1995, les sites délocalisés d'enseignement supérieur, également appelés antennes universitaires, visaient à augmenter massivement le nombre d'étudiants tout en désengorgeant les premiers cycles des grandes villes et en démocratisant l'enseignement supérieur. Dès l'origine, les collectivités territoriales ont joué un rôle moteur dans leur développement, percevant les antennes comme un moyen de maintenir une population jeune sur place et de soutenir la consommation et la vie économique par la constitution d'un marché étudiant local."

Rapport de la Cour des comptes "Universités et territoires", 2023



Avec un Pôle universitaire d'équilibre de près de 4 000 étudiant(e)s, une vingtaine d'établissements publics et privés, et plus de 80 formations post-bac dans différentes filières, Grand Bourg Agglomération travaille à faire reconnaître et valoriser le rôle des acteurs locaux pour permettre aux jeunes d'étudier au plus près de chez eux.

Il est cependant difficile de valoriser cette présence sans en connaître les impacts et retombées sur le territoire. Cela est d'autant plus déterminant à évaluer que :

- Le territoire va voir sa population étudiante augmenter d'ici 3 à 5 ans d'environ 800 à 1 000 étudiant(e)s, soit une augmentation de 20 % de la population étudiante actuelle (selon les projections) ;
- Les représentants élus de Grand Bourg Agglomération souhaitent réinterroger les grandes orientations politiques et les actions à mettre en œuvre par la collectivité au service des étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire ;
- Il existe une volonté forte de bien accueillir les étudiant(e)s en leur offrant un cadre de vie et d'étude attractif pour maintenir les jeunes sur le territoire et en attirer de futurs ;
- Le maintien et le développement d'une présence étudiante est un gage de dynamisme pour l'avenir du territoire et du maintien d'un tissu économique fort et innovant.

ZONE D'IMPACT



Territoire

- Grand Bourg Agglomération, née le 1er janvier 2017
- 74 communes, 133 000 habitant(e)s en 2019 (INSEE)
- Première Communauté d'agglomération du département en nombre d'habitant(e)s



Vie étudiante*

- 4 000 étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire, projection d'une augmentation de 20 % dans les 5 prochaines années
- 22 établissements d'ESR sur 15 sites avec plus de 80 formations post-bac, répartis sur 4 communes



Economie / Emploi*

- 8 300 entreprises, principalement des TPE et PME
- 56 000 emplois sur le territoire
- Un taux de chômage de 5,4 % en 2022

* Données Projet de Territoire 2018-2025, Grand Bourg Agglomération

CONTEXTE DE LA DEMANDE

Face aux perspectives d'évolution présentées et étant membre de l'Association des Villes Universitaires de France (VUF), Grand Bourg Agglomération souhaite engager une étude d'impact portant sur la présence des établissements d'enseignement supérieur et des étudiant(e)s sur son territoire. L'enjeu est ici de faire reconnaître et de valoriser le rôle des acteurs locaux pour permettre aux jeunes d'étudier au plus près de chez eux. Il s'agit aussi de dégager les atouts du territoire et de faire ressortir le lien avec le tissu d'entreprise.

C'est dans cette optique qu'un partenariat a été conçu avec la Public Factory, un dispositif porté par l'IEP de Lyon visant à former les étudiant(e)s professionnellement dans le cadre de projets innovants permettant de guider la décision dans un monde complexe et incertain.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Pour répondre à la demande, il s'agira d'évaluer quantitativement et qualitativement l'impact direct et indirect de la présence d'établissements de formation post-bac (y compris de la recherche), ainsi que des 4 000 étudiant(e)s présents sur le territoire. Voici la méthodologie développée pour répondre à la demande :

**POUR MESURER LES IMPACTS
ÉCONOMIQUES DIRECTS :**



Données quantitatives (budgets
globaux des universités)

**POUR MESURER LES IMPACTS
ÉCONOMIQUES INDIRECTS :**



Données quantitatives
(questionnaires) et qualitatives
(entretiens)

**POUR MESURER LES IMPACTS
SOCIAUX :**



Données quantitatives
(questionnaires) et qualitatives
(entretiens)

OUTILS : DONNÉES QUANTITATIVES (DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET QUESTIONNAIRE), DONNÉES QUALITATIVES (QUESTIONNAIRES ET ENTRETIENS)

RÉTROPLANNING

19/10/2023

Premier point
d'étape

21/12/2022

Finalisation de
la
méthodologie

11/01/2023

Deuxième
point d'étape

22/02/2023

Troisième point
d'étape

28/02/2023

Clôture du
terrain

15/03/2023

Rendu du pré-
rapport

22/03/2023

Quatrième
point d'étape

27/03/2023

Rendu des
livrables
définitifs

07/04/2023

Soutenance



LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE ÉTUDIANTE

ÉLABORATION ET DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE :

- Auteurs du questionnaire : étudiant(e)s de la Public Factory de Sciences Po Lyon & Grand Bourg Agglomération
- Thématiques traitées, liées aux étudiant(e)s :
 - Études supérieures
 - Logement
 - Perspectives professionnelles
 - Dépenses
 - Activités
 - Ressenti général
- Dates de diffusion de l'enquête : du 17 janvier au 10 février 2023
- Canal de diffusion de l'enquête : questionnaire en ligne sur le site « LimeSurvey »
- Répondants :
 - **660 répondant(e)s** sur un total de 4 000 étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire, soit 16,5 % de la population estudiantine totale
 - 31 étudiant(e)s ont laissé leurs coordonnées pour approfondir l'enquête lors d'un entretien et 15 ont été contacté(e)s, de manière représentative
 - Traitement de l'enquête réalisé par les étudiant(e)s de la Public Factory de l'IEP de Lyon

Votre logement

Où habitez-vous actuellement pour vos études ?

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Bourg en Bresse
- ☐ Viriat
- ☐ Péronnas
- ☐ Saint-Denis-lès-Bourg
- ☐ Dans une autre commune du département de l'Ain
- ☐ Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes
- ☐ Autre

Résidez-vous :

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ En résidence CROUS
- ☐ En résidence étudiante (hors CROUS)
- ☐ En appartement privé individuel
- ☐ En colocation
- ☐ Chez l'habitant
- ☐ Au domicile d'un proche (chez vos parents, chez un ami, etc...)
- ☐ Autre

Extrait du questionnaire en ligne

PARTIE 1:

LA VIE ÉTUDIANTE À GRAND BOURG

AGGLOMÉRATION



INTRODUCTION PARTIE 1

Pour garantir la pérennité et assurer le développement de la vie étudiante sur Grand Bourg Agglomération, il est nécessaire de dresser un portrait des étudiant(e)s ainsi que de leur mode de vie sur le territoire.

Dans cette optique, plusieurs sources ont été mobilisées :

- Le **questionnaire à la population étudiante** (*cf. introduction*) ;
- Les **entretiens qualitatifs** effectués auprès d'étudiant(e)s, de responsables d'universités, d'élu(e)s, d'agent(e)s et de professionnel(le)s privé(e)s en lien avec l'enseignement supérieur (*cf. liste des entretiens en annexe*) ;
- Des **documents fournis** par la Communauté d'Agglomération ainsi que les différents partenaires contactés (*cf. liste des documents en annexe*).

L'analyse combinée de ces différentes sources permet de dégager les principales caractéristiques des étudiant(e)s, mais aussi de déterminer leurs besoins et leurs envies, en vue de formuler des recommandations visant l'amélioration des conditions de vie des étudiant(e)s sur le territoire.

PROFIL DES RÉPONDANT(E)S

Le questionnaire à la population étudiante étant l'outil principal nous ayant permis de comprendre la vie étudiante sur le territoire, il semble dès lors nécessaire de réaliser un focus sur le profil des répondant(e)s.

Ayant recueilli un nombre conséquent de réponses, la représentativité du questionnaire peut être considérée comme très satisfaisante.

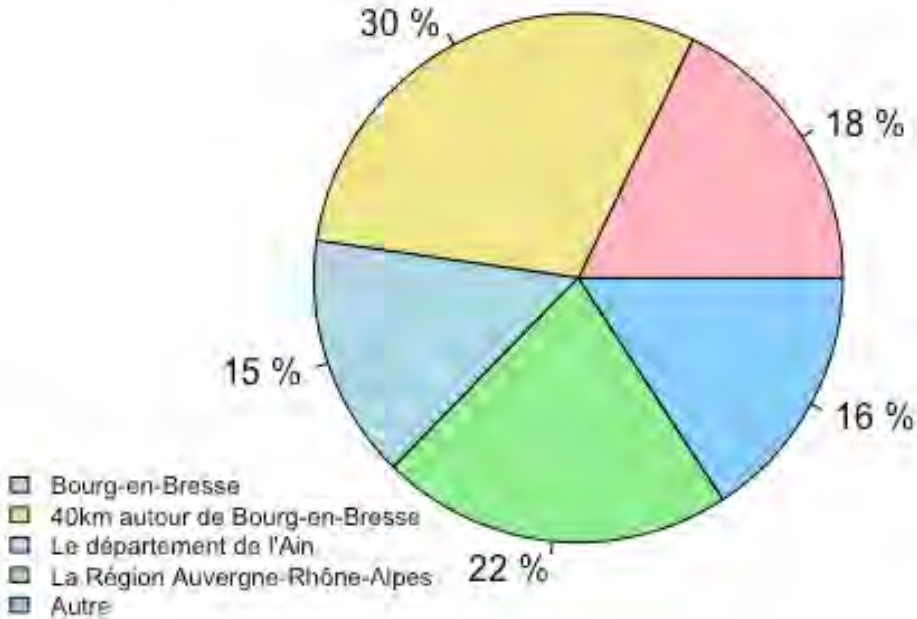


PROFIL SOCIOLOGIQUE DES RÉPONDANT(E)S

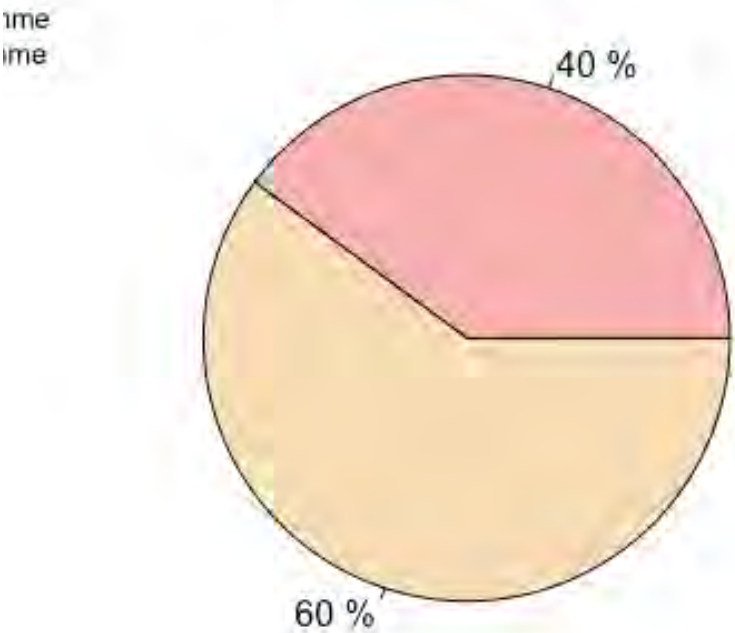
PARMI LES 660 RÉPONDANT(E)S À L'ENQUÊTE :

- Une **majorité de femmes (60 %)** : un constat général observé lors de questionnaires, proche de la réalité statistique du terrain (55% de femmes parmi les étudiant(e)s sur le territoire*)
- Des répondant(e)s ayant **majoritairement entre 19 et 20 ans (44 %)** avec un âge moyen de 22 ans, de manière similaire à l'ensemble des étudiant(e)s du territoire*
- Parmi les 6 % de répondants(e) « autre » : une moyenne de 33 ans, correspondant aux étudiant(e)s en formation continue

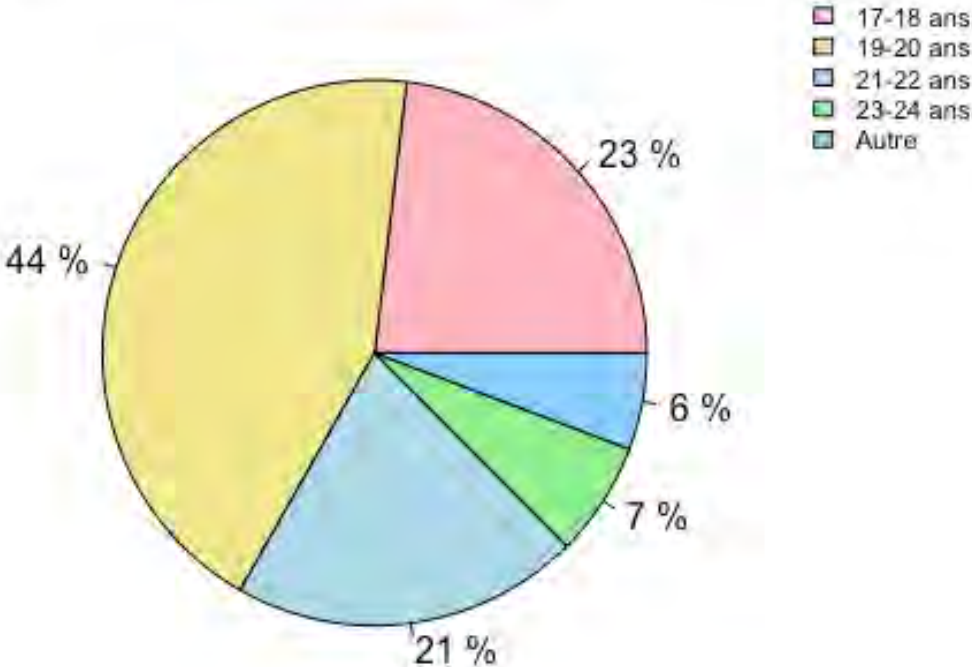
Origine géographique des répondant(e)s de l'échantillon



Genre des répondant(e)s de l'échantillon



Âge des répondant(e)s de l'échantillon



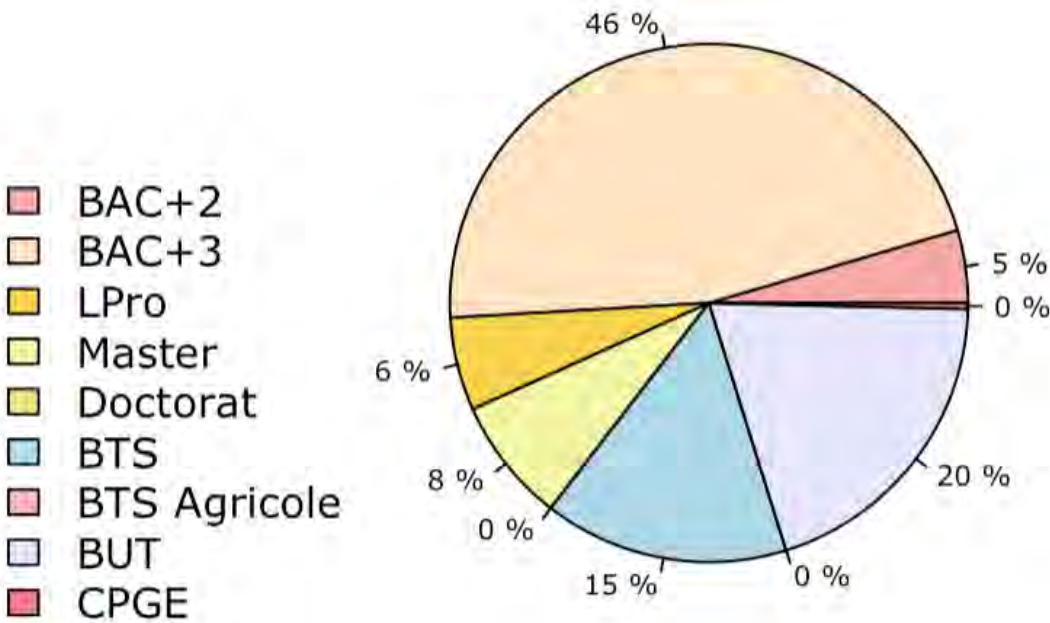
- Des étudiant(e)s **provenant principalement de Grand Bourg Agglomération (48 %)**, dont 18 % de Bourg-en-Bresse (proche du taux global de 50 % d'étudiant(e)s originaires du département*)
- Un taux de réponses « autre » élevé (16 %), en partie dû à de nombreuses erreurs des répondant(e)s mais aussi certains d'entre eux provenant de régions limitrophes et de l'étranger (6 répondant(e)s)

* Données Projet de Territoire 2018-2025, Grand Bourg Agglomération

PROFIL ACADÉMIQUE DES RÉPONDANT(E)S

- Une **sur-représentation des répondant(e)s en licence** (46 % contre 20 % sur la totalité du territoire*), puis en Brevet Universitaire de Technologie (20 %)
- Une **sous-représentation des répondant(e)s en master** (8 %) ainsi qu'en licence professionnelle (6 %)

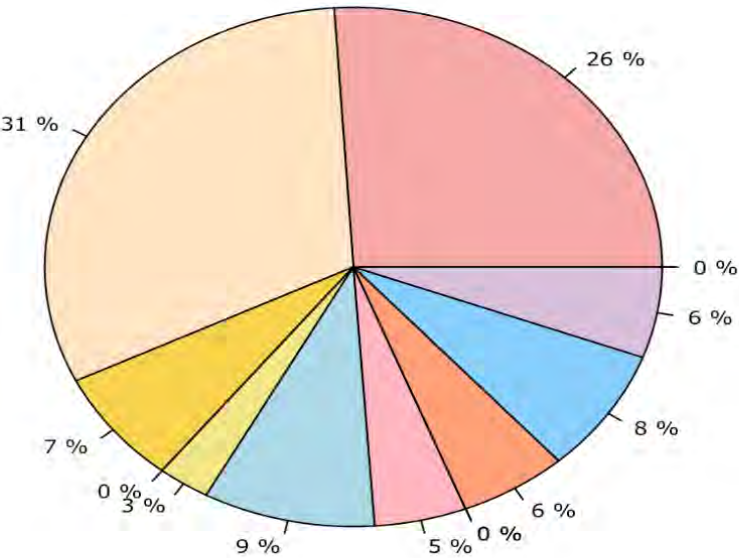
Quel type de formation suivez-vous ?



- Des répondant(e)s provenant majoritairement des deux universités présentes sur le territoire : **Lyon 3** (31 %) et **Lyon 1** (26 %)
- Une représentation variée des différents établissements du territoire, permettant d'établir des résultats en adéquation avec la réalité du terrain

NB. Une absence de réponse des étudiant(e)s provenant des diverses CPGE, de l'INSPE, de la MFR ainsi que du groupe Sylvia Terrade.

Dans quel établissement êtes-vous inscrit ?



* Données Projet de Territoire 2018-2025, Grand Bourg Agglomération

IDÉOTYPES DES ÉTUDIANT(E)S DU TERRITOIRE

En nous appuyant sur les données recueillies par le questionnaire, nous avons pu construire ces trois idéotypes qui reprennent les caractéristiques majeures des étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire.



CAMILLE 19 ANS

- ÉTUDIANTE À LYON 3 EN DROIT
- BOURSIÈRE
- ORIGINAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN
- RÉSIDE CHEZ SES PARENTS



RÉMI 20 ANS

- ÉTUDIANT À LYON 1
- NON BOURSIER
- ORIGINAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
- RÉSIDE CHEZ SES PARENTS
- FORMATION EN ALTERNANCE



MARIE 22 ANS

- ÉTUDIANTE À L'ENSEIS
- NON BOURSIÈRE
- ORIGINAIRE DE LA RÉGION RHÔNE ALPES
- LOUE SON LOGEMENT

SOMMAIRE PARTIE 1 — LA VIE ÉTUDIANTE À BOURG-EN-BRESSE

A — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

B — VIE ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE

C — LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANT(E)S



A — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SATISFACTION GLOBALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
LE CHOIX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À GRAND BOURG
LA POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE



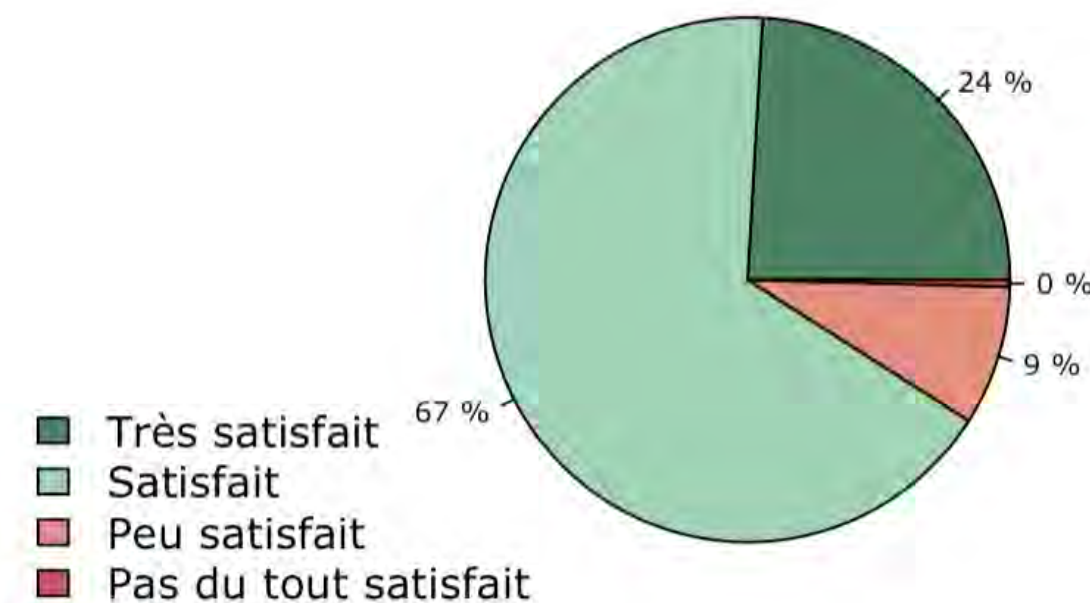
SATISFACTION GLOBALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN TAUX DE SATISFACTION DU CURSUS SCOLAIRE SUR
LE TERRITOIRE TRÈS IMPORTANT :

91% d'étudiants
satisfaits de leur cursus

- 9 % indiquant être peu satisfait(e)s ou pas du tout satisfait(e)s
- Parmi ces répondant(e)s insatisfait(e)s, 26 étudiant(e)s en détaillent les raisons et évoquent majoritairement : un manque de communication général, la localisation du lieu d'étude, une ville peu adaptée à la vie étudiante, etc.

Êtes-vous satisfait de votre cursus à Bourg-en-Bresse ?



SATISFACTION GLOBALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN TAUX DE SATISFACTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU TAUX NATIONAL :

- Selon la dernière enquête en date de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de 2020, 64 % des étudiant(e)s indiquaient être « satisfait(e)s ou très satisfait(e)s » de leurs études : un taux inférieur à celui observé au niveau des étudiant(e)s interrogé(e)s sur Grand Bourg Agglomération
- Cela témoigne de la **qualité des cursus proposés** sur le territoire



Préconisation : Un taux de satisfaction à faire valoir dans la communication du territoire pour développer l'attractivité de ce dernier : à partager aux différentes écoles ?

DES RETOURS D'ÉTUDIANT(E)S INTERROGÉ(E)S TRÈS POSITIFS VIS-À-VIS DES ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE :

- Une mise en avant de la **qualité des formations et du cadre d'études**, notamment des infrastructures
- Une valorisation faite de la **proximité avec les différentes équipes pédagogiques** permettant une meilleure acquisition des savoirs

*"L'école est très qualitative, les professeurs sont les mêmes qu'à Lyon, beaucoup d'intervenants avec de belles carrières derrière eux qui peuvent proposer des postes. Franchement, le cadre d'étude est vraiment bon!"**

* Verbatim issu des entretiens menés lors de l'enquête

LE CHOIX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À GRAND-BOURG

LES RAISONS DU CHOIX DE BOURG-EN-BRESSE COMME LIEU D'ÉTUDES :

- Une majorité de répondant(e)s (35 %) indiquant venir y étudier car ils y ont des **amis ou des proches**
 - 25 % pour des raisons financières
 - 14 % pour la qualité de la vie
 - 10 % en raison de leur emploi sur le territoire
- 17 % de répondant(e)s ont indiqué d'autres raisons pour avoir choisi Bourg-en-Bresse, notamment : la **taille de la commune**, la **connaissance au préalable de la ville**, certaines **spécialités de formation**, l'**affectation** suite à un concours (notamment PASS), la **proximité** avec leur domicile, l'**accessibilité** par train, etc...
- 15 % seulement ont indiqué que Bourg-en-Bresse n'était **pas leur premier choix d'études**
Parmi ces derniers, 80 étudiant(e)s détaillent l'endroit où ils auraient préféré réaliser leurs études : 90 % d'entre eux auraient souhaité être scolarisés à Lyon et quelques répondant(e)s ont indiqué qu'ils auraient souhaité étudier à Annecy, Clermont-Ferrand, Chambéry, Saint-Etienne ou encore Grenoble.



À NOTER :

Des différences majeures selon les établissements concernant les répondant(e)s pour lequel(le)s Grand Bourg Agglomération n'était pas le premier cho n'ét

- 32 % des répondant(e)s de Lyon 1 et 21% des répondant(e)s de l'AFPMA indiquant que ce n'était pas leur premier choix
- Des taux inférieurs à 10 % pour les répondant(e)s en provenance d'autres écoles (9 % pour Lyon 3, 8 % pour l'EGC, 4 % pour le CFA de l'Ain, etc.)

LE CHOIX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À GRAND-BOURG

LA VOLONTÉ DE VENIR ÉTUDIER SUR LE TERRITOIRE

Des étudiant(e)s interrogé(e)s justifient leur venue sur le territoire par :

- **La spécificité de certaines formations proposées**

- « J'ai fait le choix de venir à Bourg-en-Bresse car je voulais rejoindre la formation dans laquelle je suis actuellement. Elle est très reconnue et elle est classée dans les meilleures formations de son domaine. »*
- « On a la chance sur le territoire d'avoir des formations très spécifiques qui font que parfois les étudiants viennent de loin pour venir étudier ici. Je pense qu'il faut continuer à valoriser ces types de formations qui permettent de démarquer le territoire au niveau de l'enseignement supérieur »*



Préconisation : Développer la communication sur les formations spécifiques du territoire et les étudiant(e)s qui les intègrent pour motiver la venue de profils d'étudiant(e)s en recherche de spécialisation, tout en tenant compte des potentiels débouchés professionnels pour ces jeunes étudiant(e)s

- **Un cadre de vie agréable et propice aux études**

- « Je voulais venir ici parce que j'aime bien le côté « petite ville ». Je me suis dit que la promotion allait être plus petite, qu'il y allait avoir un meilleur accompagnement, et c'est vrai ! »*



À noter : Au niveau national, selon l'étude OVE de 2020, ce sont 20 % des bachelier(e)s qui indiquent avoir été orientés par défaut dans leur cursus actuel.

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LE CHOIX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES À GRAND-BOURG

UN CHOIX PARFOIS RÉALISÉ PAR DÉFAUT

Des étudiant(e)s interrogé(e)s expliquant les raisons d'un choix « par défaut » :

- **La volonté première d'aller étudier dans une « grande ville », mais une reconnaissance des avantages du territoire**
 - « On ne va pas se le cacher, j'en connais beaucoup qui auraient préféré étudier à Lyon mais au final, la plupart sont tout de même contents d'être ici. »*
 - « Je voulais pas venir à Bourg-en-Bresse au début, mais finalement les cours sont biens, on s'entend bien dans la promotion, on a sûrement de meilleurs rapports avec les professeurs qu'à Lyon parce qu'on est en petit comité. »*



Préconisation : Faire valoir la voix des anciens étudiant(e)s sur le territoire pour communiquer sur leur ressenti, généralement très bon, de leur temps passé à étudier à Grand Bourg Agglomération

- **La peur d'un diplôme « moins reconnu » sur le marché de l'emploi**

« J'avais quand même l'impression que sur le CV, ça ferait moins bien d'avoir indiqué Bourg-en-Bresse que Lyon ou une autre grande ville »*

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LA POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE

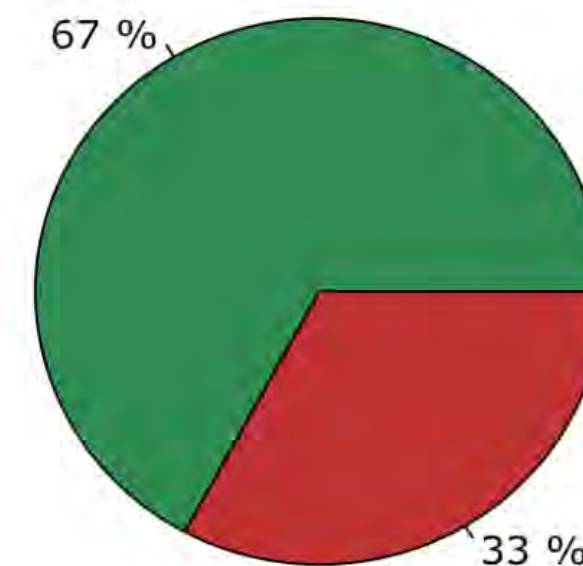
- Une **majorité d'étudiant(e)s (67 %)** indiquant le **souhait de poursuivre leurs études**, en lien direct avec le taux élevé de répondant(e)s actuellement en licence

Souhait de continuer ses études actuelles chez les étudiant(e)s

Raisons évoquées par les étudiant(e)s pour justifier la non-poursuite de leurs études à Grand Bourg Agglomération:

- Le **manque d'offre** sur le territoire en termes de formations longues (bac +5)
- L'**absence de certaines spécialités** recherchées par les étudiant(e)s
- De meilleures chances d'embauche en finissant son cursus ailleurs

■ Oui
■ Non

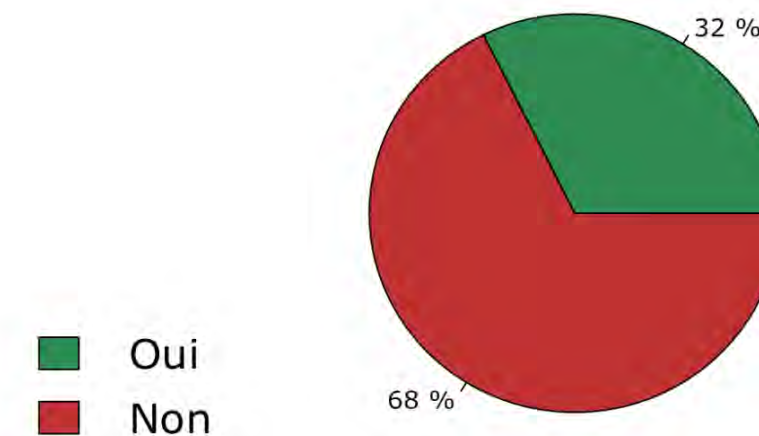


Préconisation : Mener une réflexion sur les moyens de conserver le public étudiant sur le territoire en réfléchissant conjointement avec les étudiant(e)s sur leurs besoins et envies en terme de formation, tout en continuant d'améliorer et de préserver leur cadre d'études actuel.

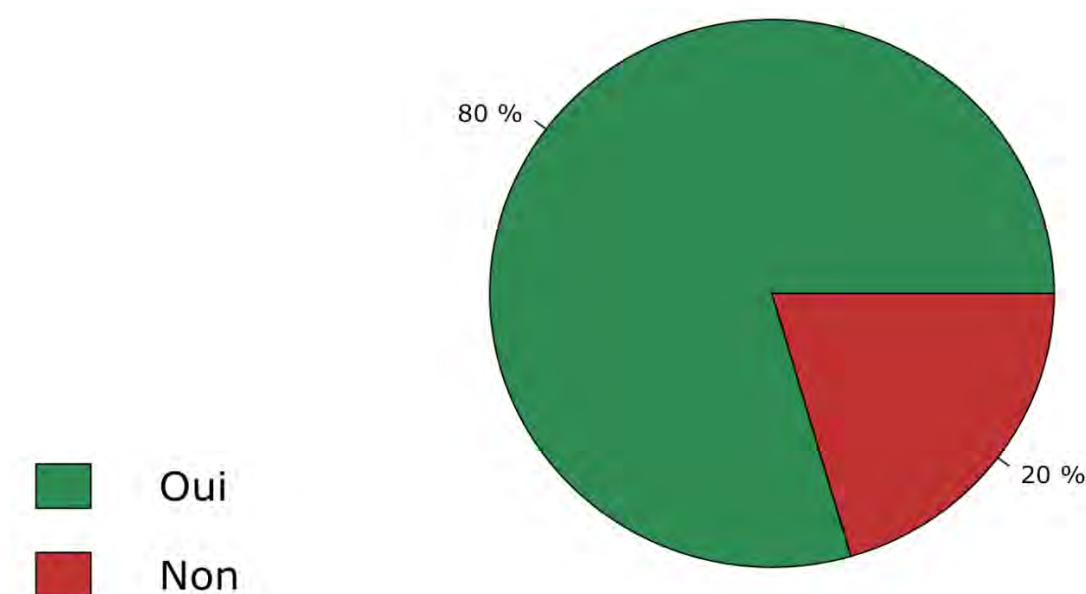
LA POURSUITE D'ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE

- Si près de 2/3 des étudiant(e)s souhaiteraient continuer leur formation sur le territoire, **seuls 32 % d'entre eux indiquent en avoir la possibilité** : un manque de formations disponibles en continuité directe avec les licences présentes ?
 - Sur 98 répondant(e)s de Lyon 3 indiquant souhaiter continuer leurs études, 74 indiquent ne pas pouvoir sur le territoire (soit 75 %)
 - Un taux de 51 % observable parmi les étudiant(e)s de Lyon 1 et de 87,5 % à l'EGC
- Parmi les répondant(e)s indiquant avoir la possibilité de continuer leurs études sur le territoire, **80 % souhaitent les continuer à Grand Bourg Agglomération**
- Parmi les 17 étudiant(e)s ayant la possibilité de continuer leurs études sur le territoire mais ne le souhaitant pas, 7 proviennent de Lyon 1 et 5 de Lyon 3
 - Des répondant(e)s évoquant majoritairement des raisons telles que : la volonté de découvrir d'autres territoires et d'autres personnes, des contraintes géographiques (volonté de rapprochement de la famille, un habitat trop éloigné du lieu d'études, etc..), une ville considérée trop « petite » pour des études, la volonté d'aller étudier dans une « grande ville » pour s'offrir plus d'opportunités professionnelles, etc...

Possibilité de continuer ses études à Bourg-en-Bresse chez les étudiant(e)s



Souhait de continuer ses études à Bourg-en-Bresse si c'est possible



B— VIE ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE

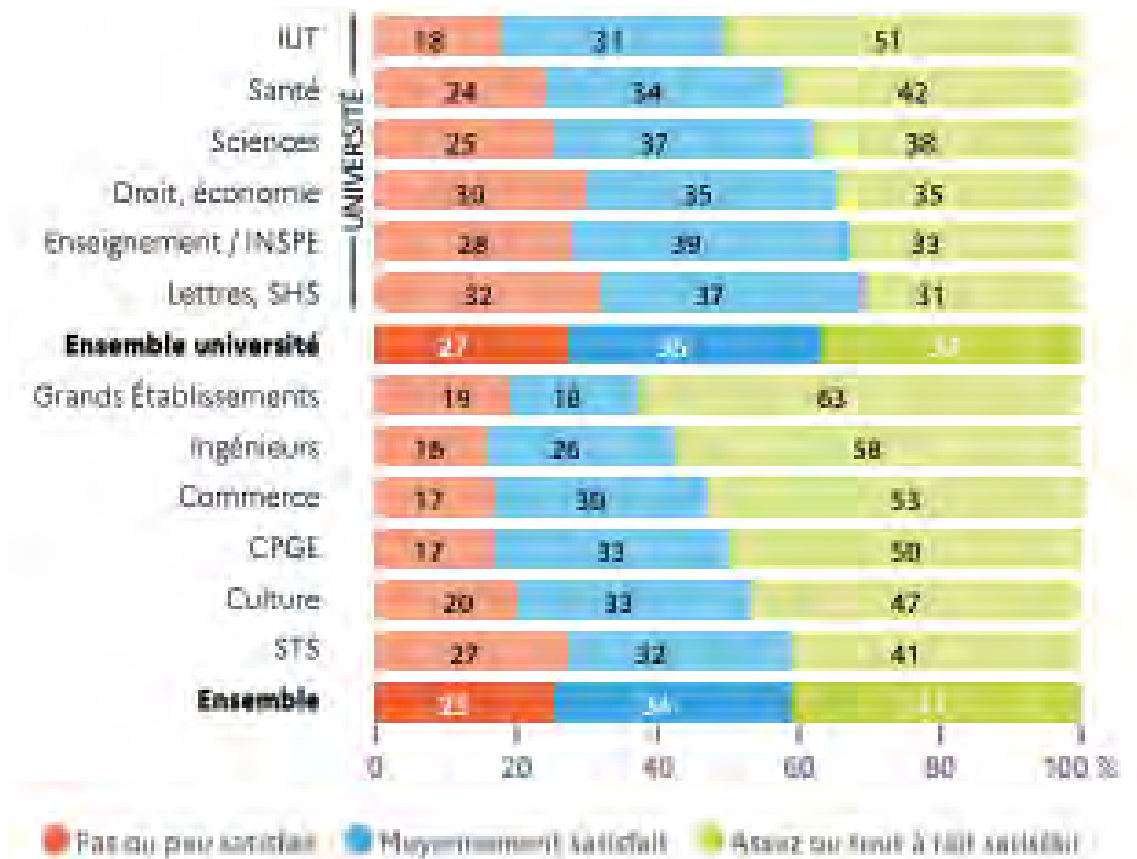
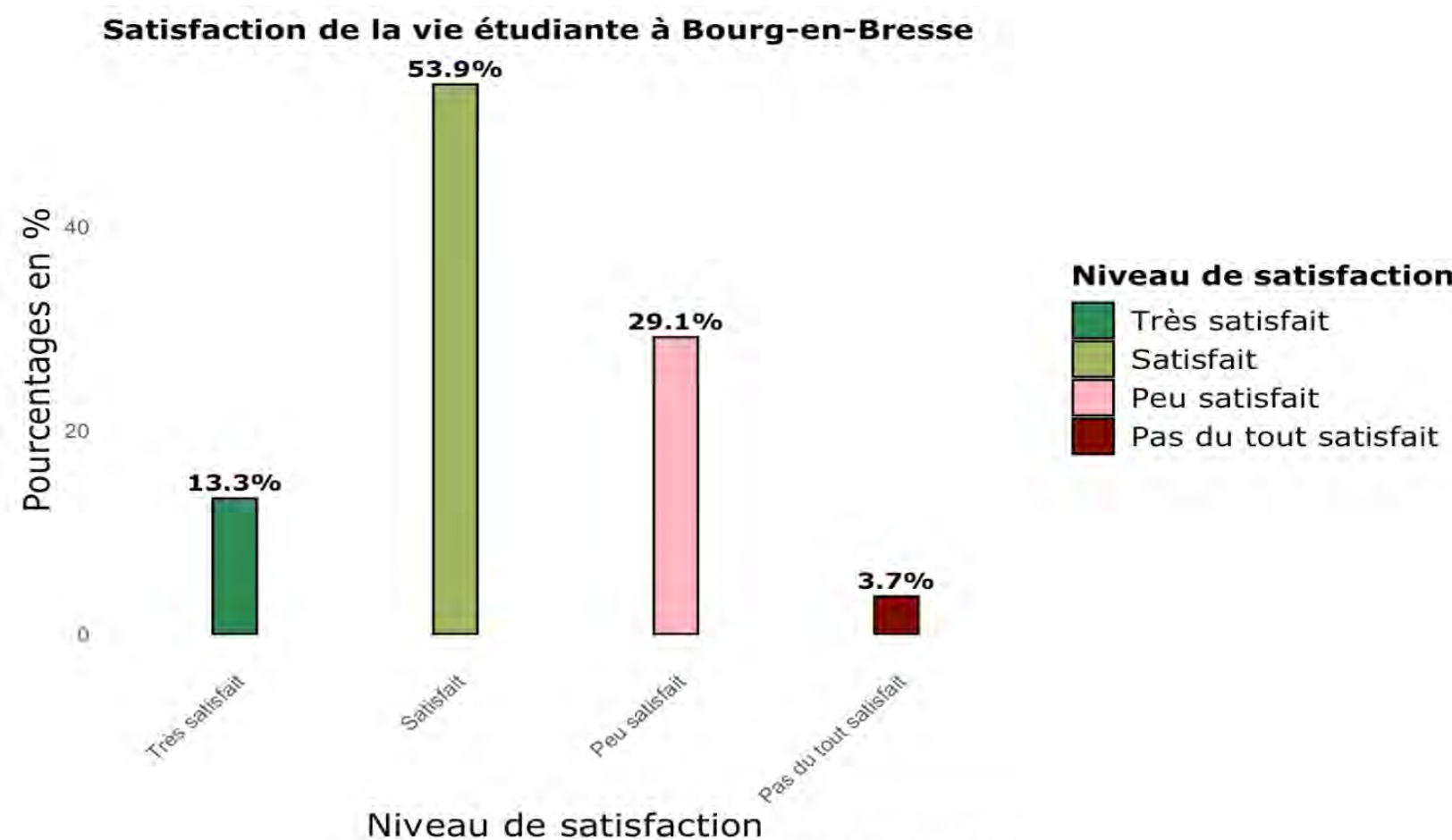
SATISFACTION GÉNÉRALE
LOISIRS ET ACTIVITÉS
COOPÉRATION INTER-ÉTABLISSEMENTS



SATISFACTION GÉNÉRALE

Le taux de satisfaction générale de la population étudiante est relativement élevé et semblable à celui que l'on retrouve dans les données recueillies à l'échelle nationale : **près de deux tiers des étudiant(e)s s'estiment satisfaits de leur vie étudiante à Grand Bourg Agglomération.**

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SATISFACTION À GRAND BOURG AGGLOMÉRATION RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SATISFACTION À L'ÉCHELLE NATIONALE



Source enquête OVE "Vie étudiante" 2021

Toutefois, **34 %** d'étudiant(e)s indiquant être peu ou pas du tout satisfait(e)s de leur vie étudiante. Parmi ces derniers, la question du manque d'activités étudiantes et/ou du manque de débouchés dans leur secteur d'études revient régulièrement. Les étudiant(e)s interrogé(e)s avaient par ailleurs la possibilité de proposer leurs idées d'amélioration sur le territoire et ils invoquent majoritairement des volontés de changement en termes : d'évènementiel, de restauration, de dynamisme quant aux loisirs (sport, culture, bar, etc...), transports en commun et mobilités douces, etc.

AVANTAGES DE LA VIE ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE

UN ENGAGEMENT IMPORTANT DES ÉCOLES DANS LA VIE ÉTUDIANTE LOCALE ET L'AVANTAGE DE LA PROXIMITÉ

Si certains étudiant(e)s font le constat d'une offre de loisirs moins importante que dans certaines grandes villes, il ressort toutefois des entretiens que les étudiant(e)s sont nombreux à apprécier la proximité offerte par Grand Bourg Agglomération, à la fois avec les enseignant(e)s mais aussi dans le cadre de la vie étudiante.

*"La fac[ulté] est très engagée dans les activités universitaires et ils se donnent à fond pour dynamiser le campus. Chaque début de semaine, on reçoit un mail avec tous les événements prévus dans la semaine et il y a toujours des activités différentes, au moins une fois par semaine à Bourg-en-Bresse même." **

*"Au niveau administratif, l'IAE est vraiment top, on a toutes les informations super rapidement, c'est très clair, on est jamais perdus, je pense que c'est l'avantage d'être dans un campus plus petit." **

*"Du fait de la taille réduite de la promotion, les professeurs ont le temps de nous conseiller sérieusement et nous entretenons de très bons rapports avec les enseignants pour la plupart." **

*"Malgré le fait que la ville soit petite, on s'y retrouve, d'autant que le BDE est très actif et organise des événements quasiment tous les week-ends."**

LA MISE EN AVANT PAR LES ÉTUDIANT(E)S DE L'ATTRAIT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

En tant que ville universitaire d'équilibre, Grand Bourg Agglomération permet aux étudiant(e)s présent(e)s sur le territoire de bénéficier d'avantages, notamment en termes économiques, comparativement à la Métropole de Lyon par exemple.

*"Et après **l'avantage c'est surtout le prix, le prix de la vie en général**. Que ce soit la nourriture, les sorties ou même le logement...c'est un avantage énorme de pouvoir avoir plus grand. Enfin moi je me demande comment je ferai si j'étais à Lyon." **

*"Le logement est moins abordable que ce que l'on pourrait penser à première vue, mais dans l'ensemble **c'est quand même un avantage certain par rapport à d'autres villes**." **

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE SUR LE TERRITOIRE

LE CONSTAT DES ÉTUDIANT(E)S D'UNE OFFRE DE RESTAURATION LIMITÉE

- La présence d'un unique restaurant universitaire accessible à tous* sur le campus de Lyon 1, relativement éloigné des autres sites universitaires et donc peu fréquenté par les autres étudiant(e)s
 - 66% des étudiant(e)s répondants déclarant ne jamais se rendre au restaurant universitaire
- Une limitation dès lors de l'accès à une alimentation équilibrée à moindre coût pour une partie des étudiant(e)s, dans un contexte d'augmentation de la précarité étudiante
- Dès lors, une volonté partagée par de nombreux étudiant(e)s de disposer davantage de lieux de restauration sur le territoire



Préconisation : Développer une offre de restauration à bas prix accessible aux étudiants hors Lyon 1 (cafétéria, food-truck, etc..)

* Un second restaurant universitaire étant présent sur le site de l'IFSI Fleyriat, réservé aux étudiants rattachés à l'hôpital

LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE CLAUDE BACHET (LYON 1)

- Une subvention du restaurant à hauteur de 180 000€ par Grand Bourg Agglomération
- En moyenne, 300 repas y sont servis par jour pour un total de plus de 40 000 passages à l'année (dont 21 000 repas pour des boursiers)
- Un repas coûtant 3,30 € pour les étudiants

*« Ça serait bien que nous aussi on puisse avoir accès à des repas à moindre coût, car moi la solution que j'ai trouvé c'est de me faire mes repas pour toute la semaine et comme je n'ai pas d'appartement je ne peux pas vraiment faire de courses. » **

*« À proximité directe, il n'y a qu'un kebab et une boulangerie qui augmente ses prix car elle a bien compris qu'elle était la seule possibilité de restauration pour les étudiants. » * (étudiant de Lyon 3)*

* Verbatim issu des entretiens menés lors de l'enquête

LOISIRS ET ACTIVITÉS

20.3%

Des étudiant(e)s interrogé(e)s
déclaraient se rendre à la
Bibliothèque universitaire au moins
une fois dans le mois



Faible fréquentation de la
Bibliothèque universitaire

*"La bibliothèque [universitaire] est
bien mais n'a pas de larges plages
horaires, en période de partiels je
préfère réviser chez moi" **

39.5%

Des étudiant(e)s interrogé(e)s
déclaraient se rendre 1 à 5 fois dans
l'année dans des lieux culturels



Faible usage des équipements
culturels

*"J'aimerais bien que la fac nous
obtienne des réductions sur le musée
d'art contemporain"**

31.4%

Des étudiant(e)s interrogé(e)s
déclaraient utiliser une fois dans la
semaine des équipements sportifs.



Les offres proposées par Lyon 1 et
Lyon 3 apparaissent donc
intéressantes pour les étudiant(e)s

*"Je me suis inscrite au volley mais j'y
suis pas allée souvent. Mais c'est vrai
qu'il y a une bonne offre au niveau
du sport. Et j'ai été aussi
agréablement surprise par le reste
des offres" **



- **Préconisation :** Continuer à communiquer sur l'existence des infrastructures (sportives et culturelles) existantes sur le territoire auprès des étudiants

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

LE MANQUE DE COOPÉRATION INTER-ÉTABLISSEMENT

DE NOMBREUX ÉTUDIANT(E)S AINSI QUE DES CADRES DE GESTION DE L'ESR CONSTATANT UN MANQUE DE COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS

De nombreux étudiant(e)s dressant le constat d'une vie étudiante agréable à Grand Bourg Agglomération, mais de peu d'échanges entre les différentes écoles du territoire :

- Le développement d'une coopération inter-établissement pouvant permettre de **diversifier la vie étudiante sur le territoire**
- Une volonté partagée par de nombreux responsables universitaires
- Certains établissements ayant d'ores et déjà mis en place une offre d'activités commune (ex : Lyon 1 et Lyon 3 concernant l'offre sportive)

*"Il manque cette dynamique inter-établissement, c'est un véritable enjeu pour le développement de l'ESR à Bourg. On développe certaines choses via les services étudiants sur le territoire : services de santé, services sociaux, mais c'est un peu du bricolage."**

*"On a des partenariats ponctuels avec Lyon 3 par exemple mais ça reste très anecdotique, on aimerait bien pouvoir réaliser plus de choses avec les autres structures de l'enseignement supérieur sur le territoire."**

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LE MANQUE DE COOPÉRATION INTER-ÉTABLISSEMENT

*"Avec un BDE impliqué, on peut faire pas mal de choses, il existe quand même des clubs/bars qui sont souvent très coopératifs et prêts à organiser des évènements pour les étudiants, mais il serait sympa d'organiser plus de rencontres inter filières."**

*"Souvent on se débrouille pour savoir si un évènement est organisé par une autre fac[ulté] mais il n'y pas beaucoup de visibilité hors de ce qui est fait avec l'école"**

- Une mise en évidence de difficultés liées à la communication des évènements existants
- Le **manque d'une coordination centrale** de cette vie étudiante sur le territoire

*« Le département a engagé un travail de refonte de l'association Pôle Sup 01, nous devons faire un effort pour communiquer sur les aides qui existent et que nous proposons afin de mieux accompagner la Vie Étudiante, et ce travail n'a pas encore été fait à mon sens. Nous devons réfléchir à comment être plus lisibles »**



À NOTER

Valence, une autre ville étudiante comparable, dispose d'une association organisant régulièrement des événements regroupant l'ensemble de la population étudiante du territoire. Cette association collabore et est co-financée par la Mairie de Valence. Cette association met par exemple à disposition le parc des expositions de la ville pour organiser le "challenge de l'étudiant" week-end festif dans toute la ville.



Préconisation : Mettre en place des dispositifs de coopération entre les établissements, par exemple en ce qui concerne la vie étudiante avec un "bureau des étudiant(e)s" commun ou bien des services tels que des permanences de personnel médical dans les établissements

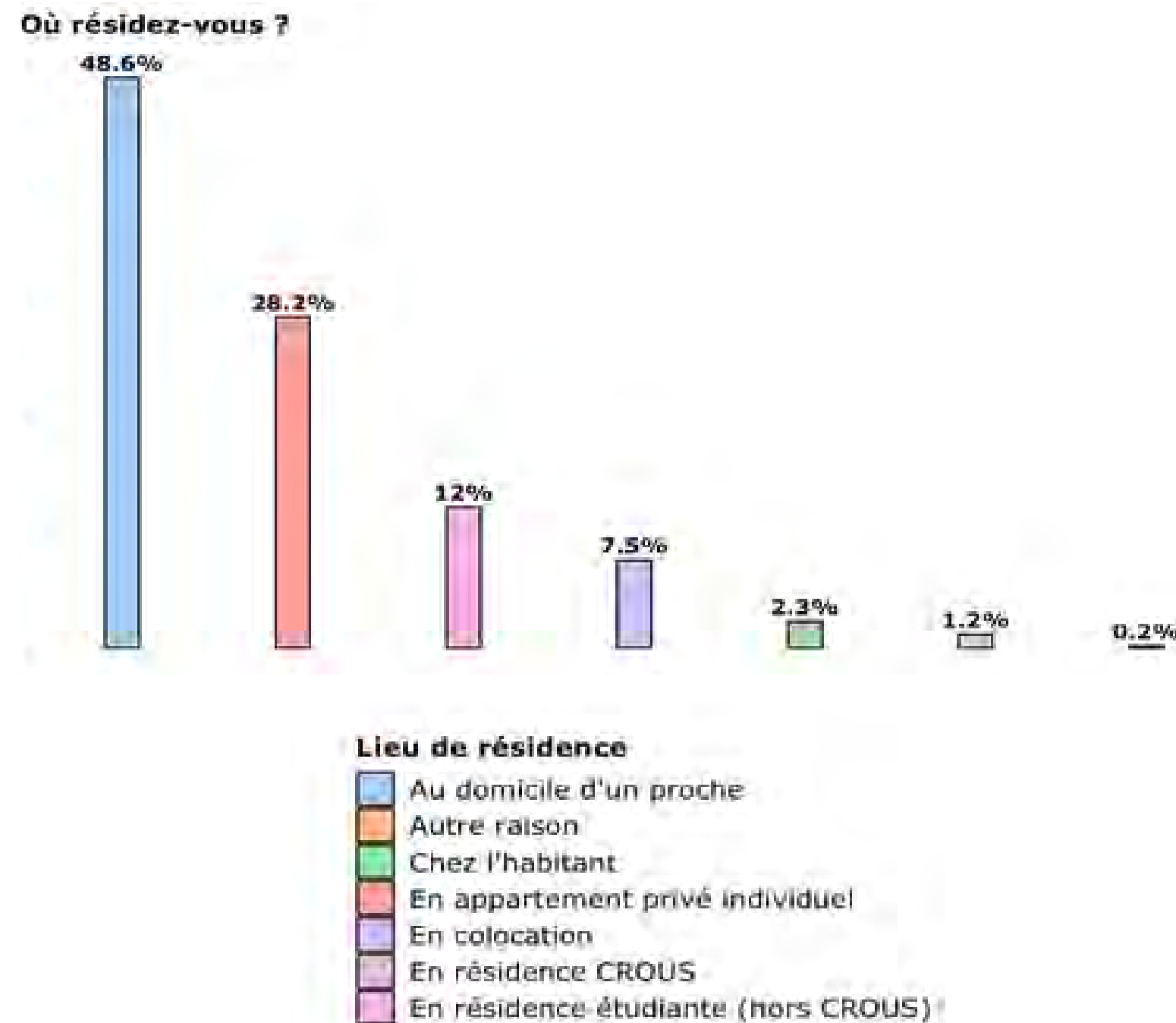
** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

C— LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANT(E)S

LOGEMENT
MOBILITÉ



LOGEMENT : UNE OFFRE À ADAPTER À LA POPULATION ÉTUDIANTE



- Une **répartition quasi équivalente** entre étudiant(e)s indiquant résider chez leurs proches et étudiant(e)s autonomes quant à leur logement
 - 49 % des étudiant(e)s déclarant habiter chez un proche
 - 35 % des étudiant(e)s indiquant résider dans le parc locatif privé, dont 7,5 % en colocation
 - 13 % seulement indiquant habiter en résidence étudiante (dont seulement 1,2 % en résidence CROUS)
- Des retours qualitatifs d'étudiant(e)s mettent en évidence le **prix élevé des logements sur le territoire** et la **difficulté** de trouver des logements adaptés
- Grand Bourg Agglomération ayant récemment développé la vie étudiante sur le territoire, il subsiste une inadéquation entre les besoins en termes de logement des étudiants et le parc locatif sur le territoire
- De nombreux(se) étudiant(e)s insistant sur la **faible présence de logements adaptés**, tels que des studios,
- Une demande en termes de logements étudiants plus importante que l'offre de logements effective

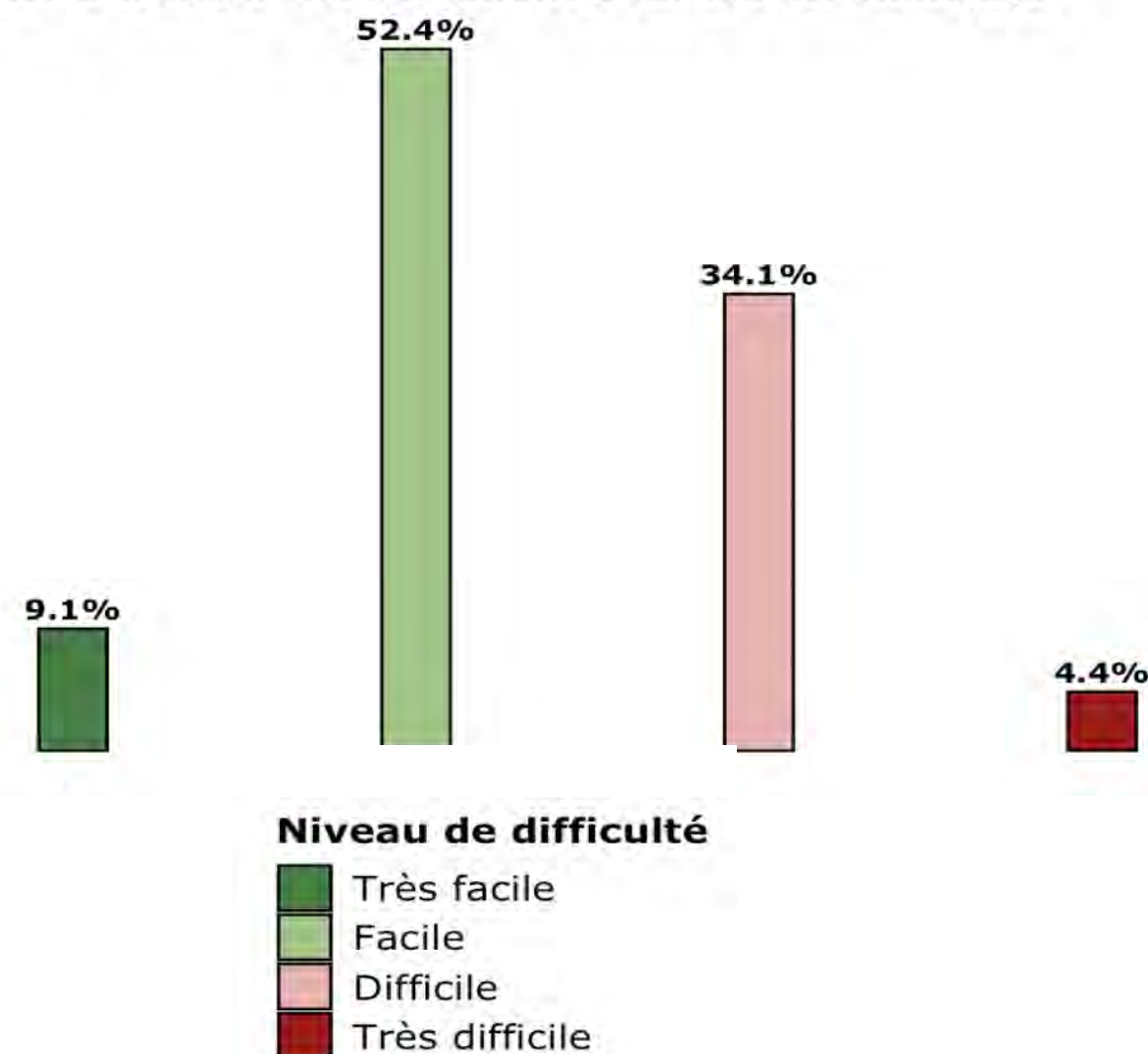
*"Les résidences étudiantes sont vite complètes et pour certains étudiants, c'est difficile d'y avoir droit, même si au niveau financier ce sont eux qui devraient en profiter"**

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

LOGEMENT : UNE OFFRE À ADAPTER À LA POPULATION ÉTUDIANTE

DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS DANS LA RECHERCHE DU LOGEMENT

Difficulté à trouver des logement pour les étudiant(e)s



* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

- Parmi les répondant(e)s non issus de Grand Bourg Agglomération, **38 % déclarent avoir trouvé des difficultés pour s'installer**, notamment pour trouver un logement accessible aux étudiant(e)s
- Cela peut s'expliquer par la typologie de logements disponibles sur le territoire
 - On retrouve en effet à Bourg-en-Bresse **61 %** de maisons individuelles, contre **39 %** d'appartements. A titre de comparaison, on ne trouve que 31% de maisons dans une ville équivalente (Valence) et moins de 5% dans la métropole lyonnaise.

*"Moi par exemple j'ai dû trouver le prochain locataire de mon ancien appartement, lorsque j'ai posté l'annonce j'ai reçu des centaines de messages, c'était impressionnant, les étudiants à qui je faisais faire les visites me disaient trouver de grandes difficultés à se loger."**



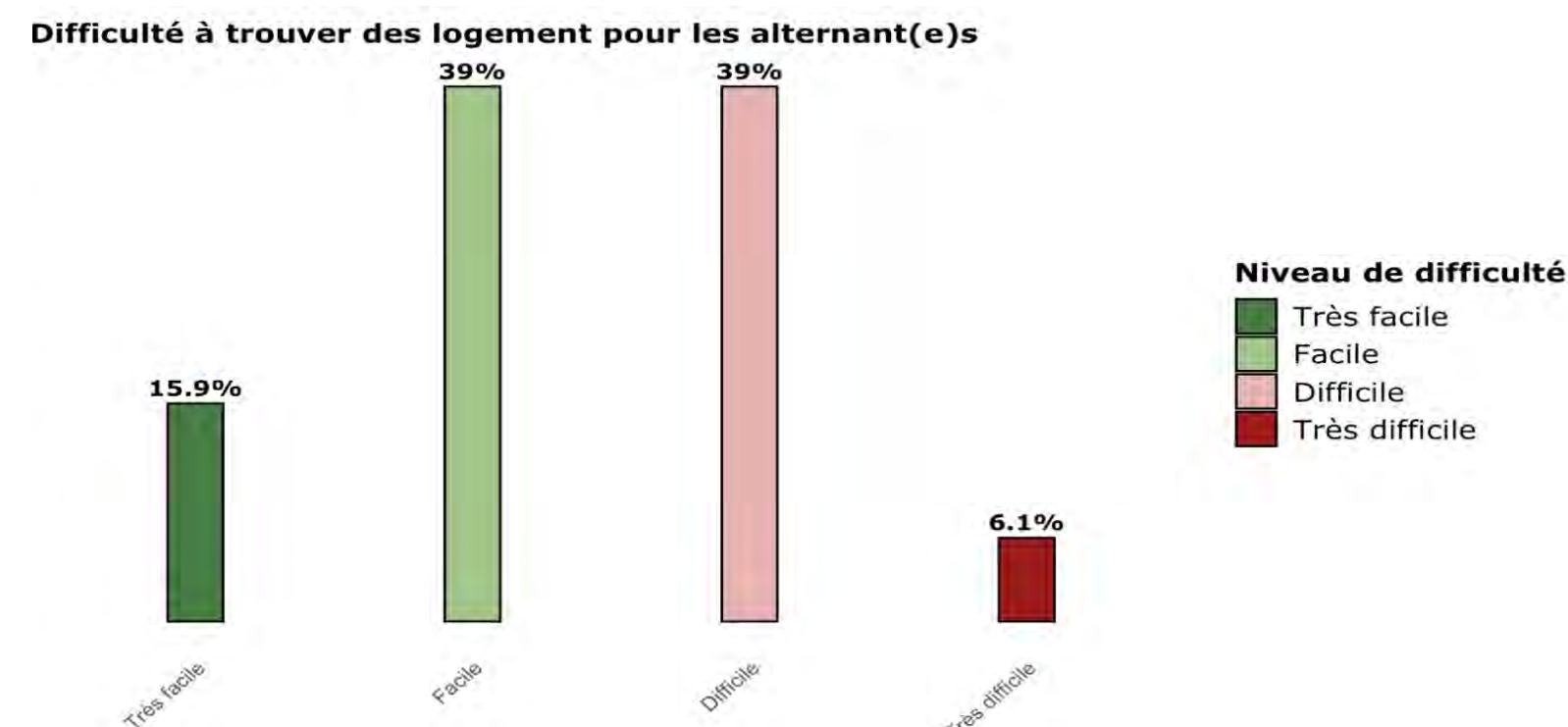
Préconisation : Augmenter le nombre de places en résidences étudiantes ; Mettre en place une aide pour l'accès à la propriété à destination des étudiant(e)s

*"Il y a une conscientisation d'investir dans du dur. [...] Ca intéresse beaucoup d'étudiants en fait, il y a beaucoup ce questionnement sur les emprunts etc. notamment dans la conjoncture actuelle."**

LOGEMENT : UNE DIFFICULTÉ SUPPLÉMENTAIRE POUR LES ALTERNANT(E)S

LES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT EXACERBÉES POUR LES ALTERNANT(E)S DU TERRITOIRE

- Le constat de la présence de nombreux(se) étudiant(e)s alternants sur le territoire (1/3 du total des étudiants), ne travaillant pas nécessairement dans la même commune que celle de leur lieu d'études
 - Malgré le salaire dont disposent les alternant(e)s, il est très difficile de pouvoir assumer deux loyers ou un loyer avec des frais de transport élevés dans ce cas
- L'alternance sur le territoire favorise le recours aux locations provisoires type Airbnb, moins coûteuses pour les étudiant(e)s que deux loyers, mais toutefois onéreuses
- Des étudiant(e)s alternant(e)s plus touchés que les autres par les difficultés de trouver un logement pouvant s'adapter aux courtes périodes pendant lesquelles ils sont sur le territoire
- Un constat partagé par les étudiant(e)s, mais aussi par certains responsables universitaires rencontrés



*"Une difficulté pratique qui se pose est la question du logement, il est très fréquent que les étudiants n'habitent pas Bourg-en-Bresse même, ils réalisent leurs semaines en entreprise dans la région, près de leur domicile d'origine, et doivent se loger une semaine par mois sur le territoire. Seulement, l'offre locative de courte durée à Bourg-en-Bresse n'est pas très fournie, c'est une difficulté que les étudiants font souvent remonter." **

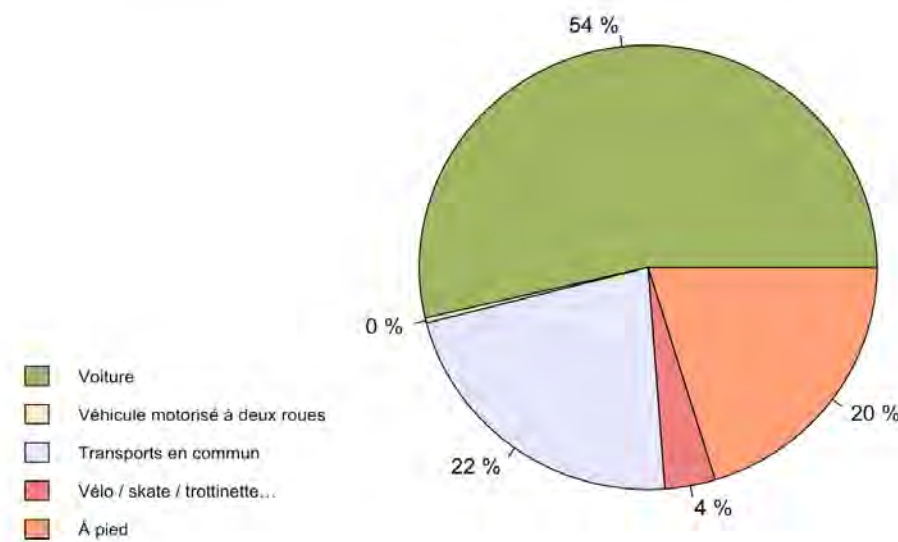


Préconisation : Organiser des roulements de logement pour les alternant(e)s du territoire étant donné que les périodes d'alternance ne sont pas toutes en même temps

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

MOBILITÉ : UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN PEU EXPLOITÉE

Moyen de transport principalement utilisé par les étudiant(e)s pour se rendre sur leur campus



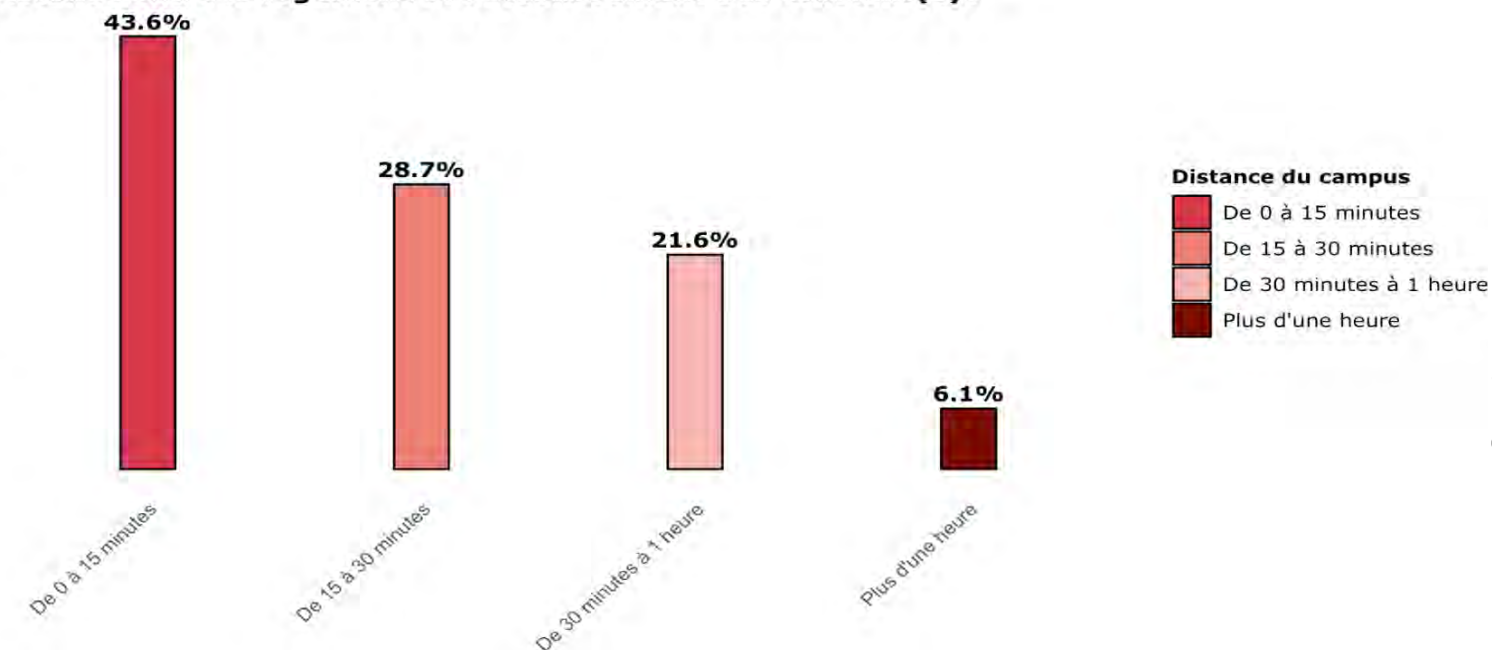
UNE UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN RELATIVEMENT FAIBLE

Il ressort du questionnaire et des entretiens que les transports en commun sont peu utilisés par les étudiant(e)s pour les trajets du quotidien, la voiture semble être plus populaire

- **54 % des étudiant(e)s utilisant la voiture**
- 22 % seulement utilisant les transports en commun
- 20 % se déplaçant majoritairement à pied

*"Je n'ai jamais trop utilisé les transports en commun lorsque j'habitais à Bourg-en-Bresse parce que tout est accessible à pied si l'on habite dans le centre-ville, ce qui est quand même pratique et agréable. " **

Distance entre le logement et l'établissement des étudiant(e)s



Le constat d'une relative proximité des étudiant(e)s à leur lieu d'études :

- **73 % des étudiant(e)s se trouvant à moins d'une demi-heure de leur lieu d'études**
- D'après l'enquête nationale de l'OVE, la moyenne française étant de 36 minutes pour se rendre à son établissement

Grand Bourg Agglomération se situe en dessous de cette moyenne nationale ce justifie l'avantage de la proximité évoqué plus tôt

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

CONCLUSION - LA VIE ÉTUDIANTE À BOURG-EN-BRESSE

L'ETUDE DES DONNÉES RÉCOLTÉES PERMET DE FAIRE RESSORTIR CES DEUX CHIFFRES

TAUX DE SATISFACTION DU CURSUS SUIVI : 91 %

Un problème récurrent dans les villes universitaires d'équilibre et dans les "antennes universitaires" en général a pu être relevé : les étudiant(e)s souhaitant être hautement qualifié(e)s ne peuvent souvent pas rester sur le territoire, ce qui peut conduire à une "fuite" importante après la licence.

Un contraste est observable entre la volonté de poursuivre à Grand Bourg Agglomération si la formation envisagée était disponible (80 %) et la possibilité effective de poursuivre les études sur le territoire (32 %).

Une problématique similaire se retrouve au niveau de l'emploi : les emplois à Bac +5 se trouvent plus facilement près des grandes métropoles. De plus, beaucoup d'étudiant(e)s ayant réalisé leurs études sur le territoire disent rencontrer des difficultés à y trouver un emploi.



À NOTER

Ces deux indices (taux de satisfaction du cursus et taux de satisfaction de la vie étudiante) sont supérieurs aux données nationales analysées.

TAUX DE SATISFACTION DE LA VIE ÉTUDIANTE EN GÉNÉRAL : 67 %

Les conditions d'études à Grand Bourg Agglomération apparaissent satisfaisantes pour un grand nombre d'étudiant(e)s, qui mettent régulièrement en avant l'avantage de la proximité, entendue ici géographiquement et humainement.

Malgré cela, de nombreux services semblent améliorables en vue d'offrir un cadre d'étude encore plus satisfaisant.

- La demande d'un restaurant universitaire, ou du moins une offre de nourriture équilibrée à bas prix, revient régulièrement.
- La demande d'une meilleure coordination entre établissements sur tout ce qui concerne les activités "non scolaires" pouvant être proposées par les établissements d'ESR, santé, sports, organisation de soirée et de rencontres étudiantes etc ..., revient régulièrement

PARTIE 2:

ÉCONOMIE - EMPLOI



INTRODUCTION PARTIE 2

Pour évaluer l'impact économique de la présence de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire de Grand Bourg Agglomération, il est essentiel de mettre en lumière les mouvements économiques et les emplois induits.

Dans cette optique, plusieurs sources ont été mobilisées :

- Le **questionnaire à la population étudiante** (*cf. introduction*) ;
- Les **entretiens qualitatifs** effectués auprès d'étudiant(e)s, de responsables d'établissements supérieurs, d'élus, d'agents et de responsables d'entreprises en lien avec l'enseignement supérieur (*cf. liste des entretiens en annexe*) ;
- Des **documents fournis** par la Communauté d'agglomération ainsi que les différents partenaires contactés (*cf. liste des documents en annexe*).

Afin d'analyser l'impact économique de l'ESR sur le territoire, il est essentiel de dégager une estimation des transactions financières d'une part, et des emplois créés sur le territoire d'autre part. Sont entendues comme transactions financières les dépenses des étudiant(e)s et celles des établissements.

PROFIL DES ÉTUDIANT(E)S

Dans cette partie, le focus sera porté sur les variables économiques et financières tirées du questionnaire soumis aux étudiant(e)s.



INTRODUCTION PARTIE 2

PROFILS ÉTUDIANTS



CAMILLE 19 ANS

- ÉTUDIANTE À LYON 3 EN DROIT
- BOURSIÈRE
- ORIGINAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN
- RÉSIDE CHEZ SES PARENTS



RÉMI 20 ANS

- ÉTUDIANT À LYON 1
- NON BOURSIER
- ORIGINAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
- RÉSIDE CHEZ SES PARENTS
- FORMATION EN ALTERNANCE



MARIE 22 ANS

- ÉTUDIANTE À L'ENSEIS
- NON BOURSIÈRE
- ORIGINAIRE DE LA RÉGION RHÔNE ALPES
- LOUE SON LOGEMENT

UN NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S BOURSIER(E)S INFÉRIEUR À LA MOYENNE

27,6 % d'étudiant(e)s indiquent être **boursier(e)s**

Au niveau national : 36,8 % des étudiant(e)s indiquent être boursier(e)s, selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.*

UN RECOURS IMPORTANT A L'AIDE ALIMENTAIRE

13 % d'étudiant(e)s indiquent avoir déjà eu recours à une **aide alimentaire**. Parmi ceux-ci :

- 32 % s'y étant rendu deux à cinq fois dans l'année
- 22 % s'y étant rendu plus de dix fois dans l'année

**Données issues du Service des études statistiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Enquête "Les boursiers sur critères sociaux en 2019-2020", octobre 2020.*

INTRODUCTION

PROFILS ÉTUDIANTS

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANT(E)S BOURSIER(E)S AYANT RECOURS AUX SERVICES D'AIDE ALIMENTAIRE

- **34 %** d'étudiant(e)s indiquant être boursier(e)s sont originaires des **alentours de Bourg-en-Bresse** (dans un périmètre de 40 km)
- **27 %** d'étudiant(e)s indiquant être boursier(e)s sont originaires de la **région Auvergne-Rhône-Alpes**
- **24 %** d'étudiant(e)s indiquant recourir à l'aide alimentaire sont originaires des **alentours de Bourg-en-Bresse** (dans un périmètre de 40 km)
- **41 %** d'étudiant(e)s indiquant recourir à l'aide alimentaire sont originaires de la **région Auvergne-Rhône-Alpes**

→ Les étudiant(e)s ayant particulièrement recours à l'aide alimentaire semblent être majoritairement ceux qui ne sont pas originaires du territoire, en lien direct avec les charges financières induites par le paiement d'un loyer et des charges inhérentes.

*"Lyon 1 et Lyon 3 ont pendant le Covid offert une offre de soutien alimentaire, ce dispositif pourrait être approfondi, et présenté de manière plus transversale pour toucher un plus large public. je pense que certains étudiant(e)s en ressentent le besoin."**



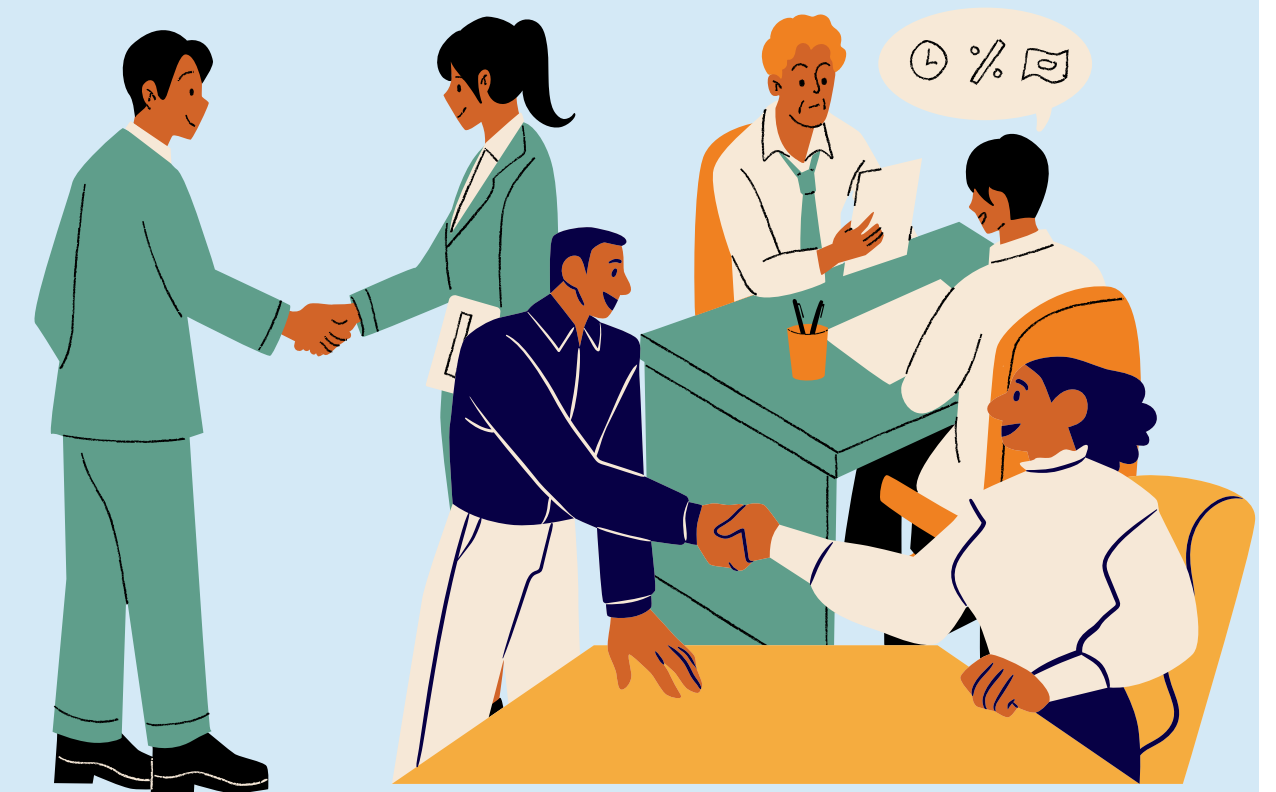
Préconisations :

- Donner la possibilité aux étudiant(e)s de disposer de moyens plus diversifiés pour se restaurer (cafétéria, etc.)
- Communiquer davantage sur les solutions existantes (épicerie solidaire à Lyon 3 par exemple) et continuer à développer d'autres services

* Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête

SOMMAIRE PARTIE 2 — ÉCONOMIE - EMPLOI

A — CALCUL DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE
B — EMPLOI - COMPÉTENCES



A - CALCUL DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE
IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE

L'impact économique peut-être appréhendé en premier lieu par la présence des étudiant(e)s sur le territoire. En effet, les étudiant(e)s sont consommateurs, et donc générateurs de richesses pour le territoire. Cet impact comprend ainsi les budgets des étudiant(e)s (logement, nourriture, prestations de services), leur répartition par poste de dépenses, et les emplois créés de par cette demande supplémentaire.

BUDGET ÉTUDIANTE

Le résultat est fondé sur une estimation de la moyenne des dépenses mensuelles par les étudiant(e)s pour chacune des catégories indiquées dans le questionnaire : loyer hors charges, charges associées, dépenses par mois hors loyer et hors charges. Nos observations indiquent que les trois premiers pôles de dépenses sont dans l'ordre : le logement, l'alimentation, et la mobilité.*

**La méthodologie et le détail des calculs sont disponibles en annexe.*

UN BUDGET ÉTUDIANT INFÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE (OVE, 2020) :

- En moyenne, le **loyer mensuel** (hors charges) des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération est de **427 €**

↪ Contre **388 €** en moyenne en France

- En moyenne, le montant mensuel des **charges** associées à la **location** des étudiant(e)s à Grand Bourg Agglomération est de **73 €**

↪ Contre **96 €** de frais liés au logement en moyenne en France

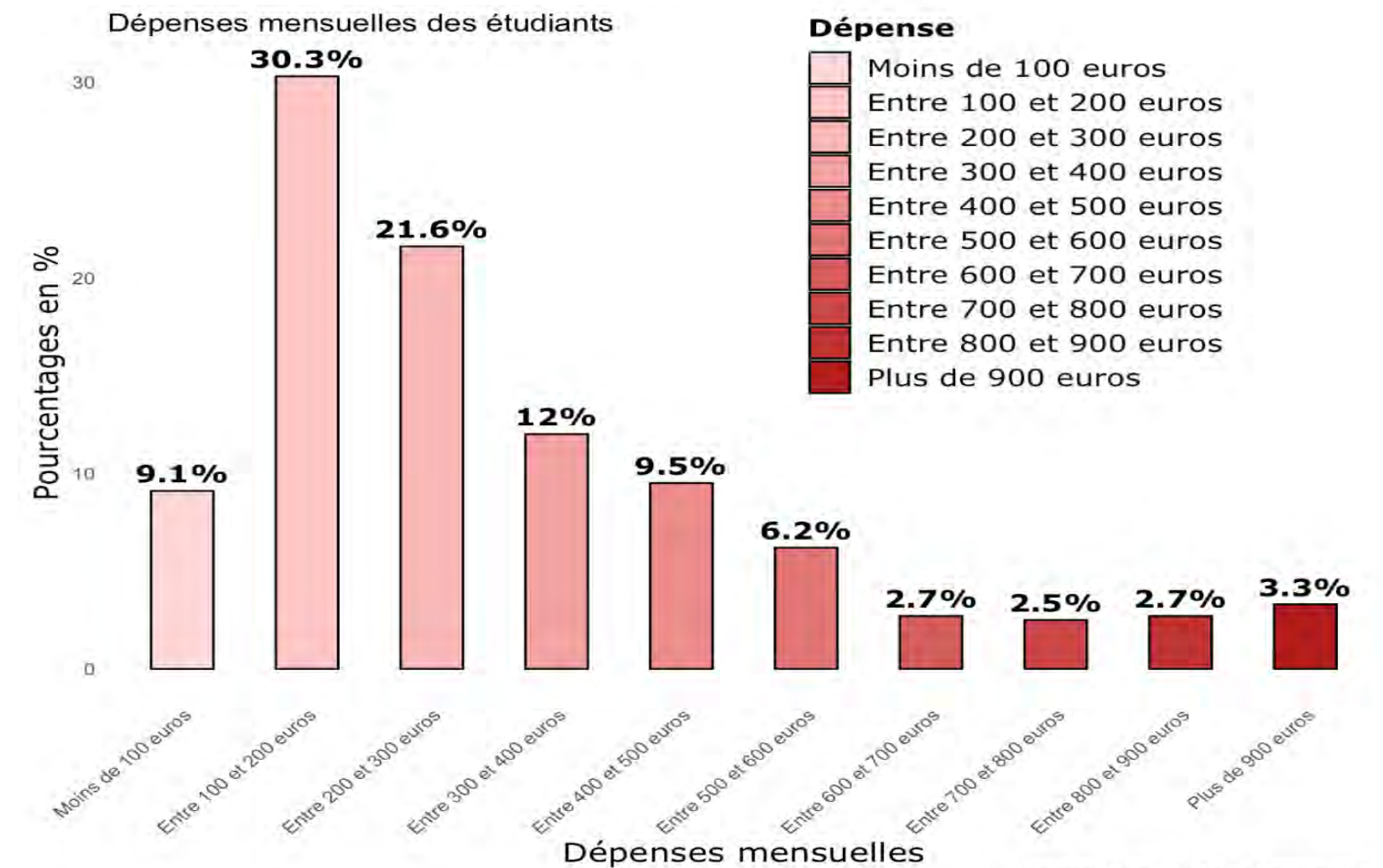
→ En conséquence, le **loyer mensuel charges comprises** s'élève en moyenne pour un(e) étudiant(e) à Grand Bourg Agglomération à **500 €**, ce qui est cohérent avec la moyenne nationale qui se situe à **484 €** (avec des variabilités très fortes en fonction de la localisation), bien que plus élevé

- Par la méthode d'échantillonnage avec seuil d'exclusion, la moyenne des **dépenses hors loyer et hors charges** est de **286 €**

→ D'où la possibilité de distinguer deux types de population étudiante :

- Des étudiant(e)s à **53 %** payant un loyer et des charges pour un budget moyen de **786 €**
- Des étudiant(e)s à **47 %** habitant "au domicile d'un proche" dépensant en moyenne **286 €** par mois

→ Au total, le budget mensuel moyen d'un(e) étudiant(e) à Grand Bourg Agglomération est donc de **551 €**, contre **635 €** en moyenne en France.



IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE

AU TOTAL, UN(E) ÉTUDIANT(E) À GRAND BOURG AGGLOMÉRATION DÉPENSE EN MOYENNE 551 € PAR MOIS, SOIT 6 612 € PAR AN.

A partir de cette donnée, et en considérant la présence de 4 000 étudiant(e)s sur le territoire (d'après les chiffres communiqués par Grand Bourg Agglomération), il est possible de dresser plusieurs hypothèses en vue d'estimer l'impact économique en termes budgétaires de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire.

CAS 1 (OPTIMAL)

Il est considéré ici qu'une année universitaire dure 12 mois et que l'ensemble des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Dans ce cas, l'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à **26 448 000 €** par an. $[551 \times 12 \times 4000]$

CAS 2

Il est considéré ici qu'une année universitaire dure 10 mois et que l'ensemble des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées sur le territoire de Grand Bourg Agglomération.

Dans ce cas, l'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à **22 040 000 €** par an. $[551 \times 10 \times 4000]$

CAS 3

Il est considéré ici qu'une année universitaire dure 12 mois et que 70 % des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées localement (Chantreuil, Lebon, Lerestif, 2018), hypothèse plus réaliste, prenant de plus en compte le nombre d'étudiant(e)s en alternance et ceux non originaires du territoire.

Dans ce cas, l'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à **18 513 600 €** par an. $[551 \times 12 \times 4000 \times 0,7]$

CAS 4 (MINIMAL)

Il est considéré ici qu'une année universitaire dure 10 mois et que 70 % des dépenses des étudiant(e)s sont réalisées localement.

Dans ce cas, l'impact économique de la présence d'étudiant(e)s sur le territoire correspond à **15 428 000 €** par an. $[551 \times 10 \times 4000 \times 0,7]$

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE

EMPLOIS GÉNÉRÉS

En prenant en compte le cas n°4, il est possible d'obtenir les emplois induits exclusivement déduits des dépenses des étudiant(e)s. Cette méthode s'apparente à celle utilisée par Gagnol et Héraud (2001), Bouabdallah et Rochette (2003), Sabatier (2017) ou encore Chantreuil, Lebon et Lerestig (2018) pour le calcul des emplois induits par les étudiant(e)s.

LA PRÉSENCE D'ÉTUDIANT(E)S SUR LE TERRITOIRE A GÉNÉRÉ LA CRÉATION DE 155 EMPLOIS

- La méthode utilisée consiste à calculer un rapport du PIB au nombre d'emplois nécessaires pour le produire, ce qui correspond à la productivité moyenne d'un emploi. Ainsi, en 2021, le PIB par emploi est de 85 688 € en France, 79 730 € en Auvergne-Rhône-Alpes (INSEE).
- En 2020, le PIB par emploi est de 73 824 € dans le département de l'Ain (Données CCI, calcul des auteurs). L'hypothèse est faite ici que le PIB par emploi de Grand Bourg Agglomération est similaire à celui du département de l'Ain, plus petite échelle observable, la CA représentant un quart du département. S'agissant d'une hypothèse, l'interprétation des résultats doit tenir compte d'une possible marge d'erreur.
- Si l'on considère que 70 % des dépenses des étudiant(e)s ont été réalisées sur le territoire de Grand Bourg Agglomération (cas n°4), alors il est possible de conclure que la présence d'étudiant(e)s sur le territoire a contribué à la création de **155 emplois**, ce qui est cohérent avec les chiffres des études sus-citées. $[286 \times 10 \times 4\,000 / 73\,824]$



155 emplois créés

NB. Il est nécessaire de souligner ici la fragilité des estimations chiffrées, en raison d'une part des hypothèses fortes qui ont été réalisées, et d'autre part que certain(e)s étudiant(e)s seraient resté(e)s sur place en l'absence d'établissements d'enseignement supérieur, nombre qu'il aurait été nécessaire de retraiter pour aboutir à une estimation plus précise.

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE ÉTUDIANTE

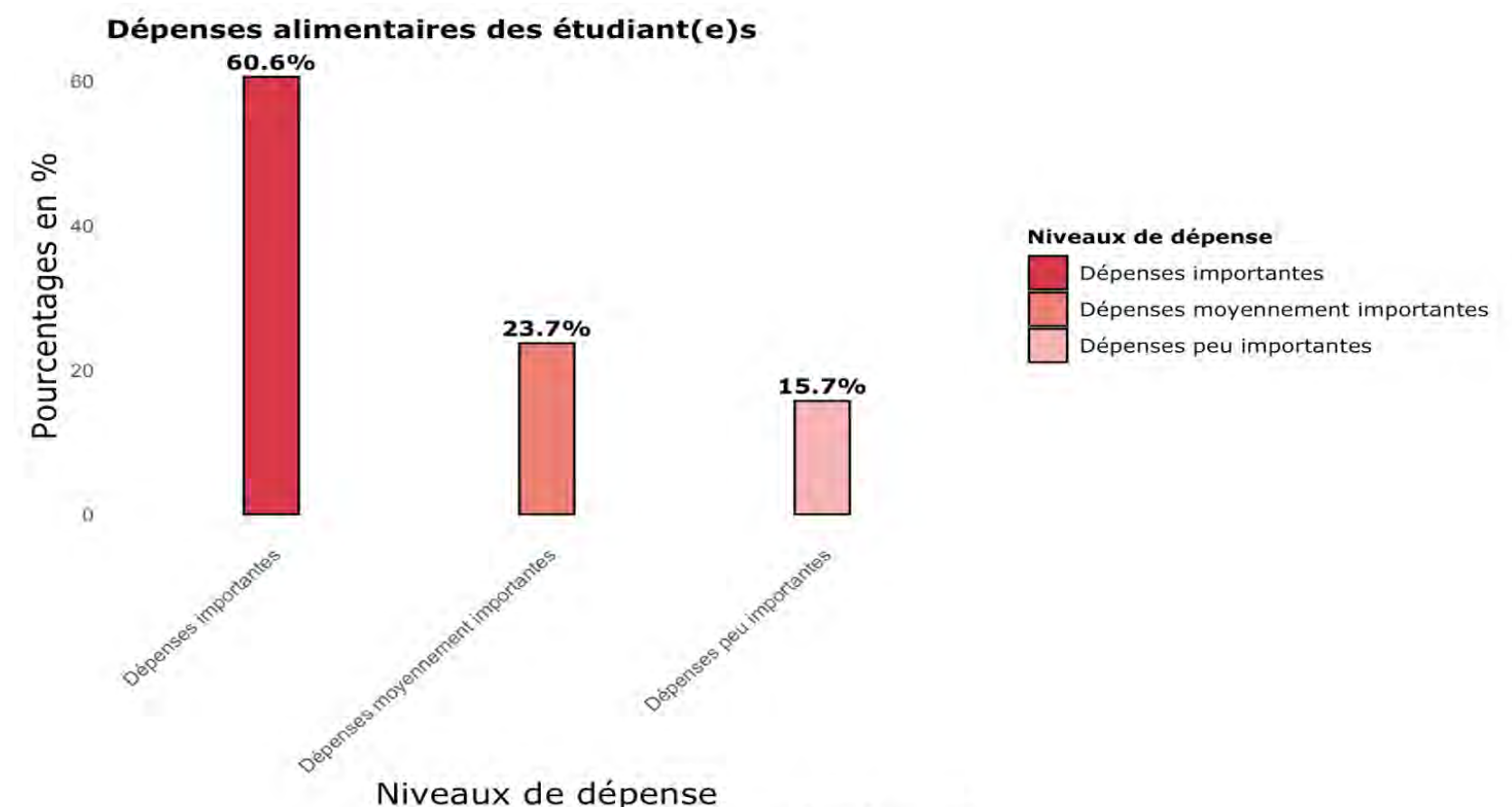
Pour adopter une approche plus qualitative des dépenses des étudiant(e)s, il est possible d'observer leur répartition par poste.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

Les dépenses alimentaires, l'un des postes les plus importants hors logement :

- Sans surprise, il est possible de mettre en évidence une proportion majoritaire d'étudiant(e)s qui déclare les **dépenses alimentaires** comme étant les plus importantes (44,55 %). Pour un quart d'entre eux, ils classent même cette dépense en premier par ordre d'importance.

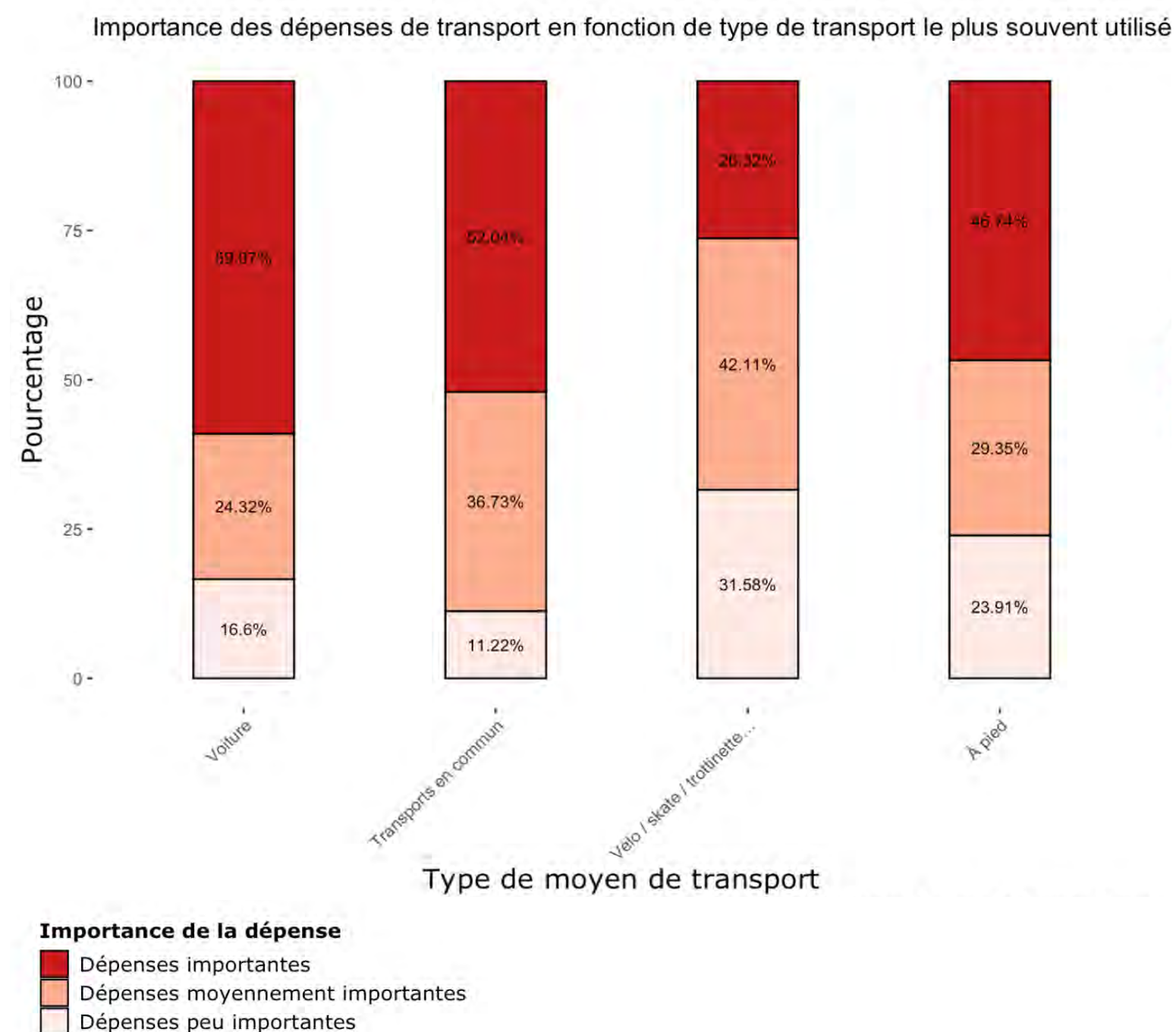
A noter : 2 restaurants affiliés CROUS sont présents sur le territoire (1 sur le secteur d'Alimentec "restaurant Claude Bachet", l'autre au CH universitaire de Fleyriat). Le premier offre une moyenne de 300 repas / jour pour un total de 43 911 passages / an dont 21 200 repas pour les boursiers ; le second accueille 10 106 passages / an dont 3 511 repas pour les boursiers. 180 000 € sont pris en charge par la CA.



Les transports, un poste de dépenses important :

- L'un des faits stylisés le plus marquant de cette analyse concerne les dépenses en matière de **mobilité**, que les étudiant(e)s classent à 39,09 % parmi les dépenses les plus importantes.
- En approfondissant l'analyse, il est possible de remarquer que 59,07 % des étudiant(e)s déclarant se rendre sur leur campus en voiture classent les dépenses de transport parmi les plus importantes. Ce chiffre fait écho au contexte actuel marqué par l'augmentation du prix des carburants, qu'il est essentiel de mettre en relation avec la part importante d'étudiant(e)s qui déclarent utiliser la voiture comme moyen de transport pour se rendre sur son lieu d'études (43 %).
- Pour l'un(e) des étudiant(e)s interrogé(e)s, le transport représente son premier poste de dépenses, avant même les dépenses alimentaires, notamment à cause du prix de l'essence pour ses trajets journaliers, devant parcourir plus de 100 km en voiture trois jours par semaine pour se rendre sur son lieu de travail.

 **Préconisations :** Mettre en place des aides à la mobilité pour réduire le poids de ces dépenses dans le pouvoir d'achat des étudiant(e)s ; Développer des solutions de mobilité alternative (covoiturage notamment, etc.) ; Accompagnement à la mobilité (conseils mobilité)



« [Il y a un] besoin de développer les transports en commun, une offre de mobilités plus cohérente avec les jeunes, notamment les mobilités douces, un parc électrique pour les voitures, des voitures en autopartage, etc. »

V. Baude - Conseillère départementale, VP déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'ESR

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

En sus des retombées économiques sur la demande locale en biens et services issues des dépenses des étudiant(e)s, il est nécessaire de compléter cette première analyse pour aboutir à l'estimation d'un impact économique global. En la matière, les dépenses de consommation et d'investissement (CPER notamment) réalisées par les établissements ESR sur le territoire sont à prendre en considération. En outre, ces établissements sont des employeurs importants, aussi bien de professeurs que de personnels administratifs, qui dépensent également localement.

DÉPENSES DIRECTES DES ESR LOCALEMENT

Les établissements d'enseignement supérieur réalisent des dépenses locales pour financer leurs activités qui créent une demande supplémentaire pour les agents économiques du territoire. En outre, ils réalisent des investissements qui ont un impact économique important pour le secteur du BTP notamment.



IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Des dépenses globales qui s'élèvent à 24 412 546 € en 2021 :

- Ce chiffre est obtenu à partir de la détermination des dépenses moyennes par étudiant(e) des établissements ESR du territoire, issue de l'étude des budgets de six d'entre eux. Le coût moyen par étudiant(e) est ainsi évalué à **6 103,14 €**.
- Il se situe dans la moyenne des coûts complets moyens de formation en antenne déterminés par la Cour des Comptes (2022) : 6 297 €.
- La somme globale est comparable à celle dépensée par le campus Drôme-Ardèche de l'Université Grenoble-Alpes à Valence, qui s'élève à 23 715 723 € pour 4 400 étudiant(e)s (Etude UNIS, 2021) soit 5 390 € par étudiant(e). Ce coût moindre par étudiant(e) peut s'expliquer par le fait que la présente étude concerne une trentaine d'établissements sur le territoire, contre seulement un à Valence, permettant des économies d'échelle.

Des dépenses locales hors charges de personnel qui s'élèvent à 5 592 915 € en 2021 :

- Ce chiffre est obtenu par l'analyse des dépenses de fonctionnement et d'investissement des établissements ESR.
- Il correspond à environ 70 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement des établissements ESR hors charges de personnel, proportion semblable à d'autres études relatives à la mesure d'impact (Etude UNIS 2021).
- En matière d'investissement, il est également possible de rajouter le CPER, qui concerne les travaux de réhabilitation pour le cadre de vie étudiant sur le campus de la Charité de l'Université Jean Moulin Lyon III, qui s'élève à **4 300 000 €** dont 500 000 € financés par Grand Bourg Agglomération.



Préconisations : Favoriser les dépenses locales de fonctionnement et d'investissement ; Encourager les investissements par la recherche de subventions régionales

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Les établissements ESR embauchent du personnel (administratif et enseignant) pour mener à bien leurs activités d'enseignement. En cela, leur présence est une source de richesses pour le territoire, avec des rémunérations qui deviennent des dépenses, dont une partie est réalisée localement.

PERSONNELS DES ESR : DES RÉMUNÉRATIONS AUX DÉPENSES

Des rémunérations pour un montant total de 14 298 469 € en 2021 :

- En prenant en compte les charges sociales, les établissements ESR dépensent au total **16 675 978 €** par an en personnel*, soit 68 % de leurs dépenses totales, ce qui correspond à la moyenne nationale. En effet, les dépenses de personnel représentent en moyenne 71 % de la dépense pour les établissements en 2020 (MESR).
- Toutefois ne sont comptabilisées ici que les rémunérations brutes (hors charges sociales), qui correspondent à une dépense moyenne en personnel par les établissements ESR par étudiant(e) de 3 883 € en moyenne, soit un total de **15 535 371 €**.

**Données issues de l'analyse des budgets partagés*

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Une analyse plus qualitative du personnel (administratif, technique et enseignant) des établissements :

- Un nombre de **vacataires** et d'**intervenants extérieurs** importants, par exemple à Lyon 3 : entre 160 et 180 intervenant(e)s dont 50 % vacataires et 50 % titulaires
- Un **pôle de recherche** sur le territoire, contribuant à sa compétitivité, de par les compétences qui y sont amenées : Laboratoire BioDyMIA (Alimentec) ; équipe de Recherche EMA (Encapsulation des Molécules Actives) rattachée au Laboratoire LAGEPP, Cellule de Recherche Informatique



Préconisations : Développer la coordination entre Grand Bourg Agglomération et les universités, et entre les universités entre elles.

- Mise en place d'une réunion de coordination de tout l'ESR à chaque rentrée universitaire
- Transmission plus fréquente des Rapports d'activité des universités au service responsable de l'ESR à Grand Bourg Agglomération
- Coordination totale entre les universités et le service responsable de l'ESR à Grand Bourg Agglomération, dans l'objectif d'une meilleure valorisation

Estimation du nombre de personnels total des établissements de l'ESR sur le territoire :

- Le rapport "Universités et Territoires" de la Cour des Comptes (février 2023) indique un barème de 7,1 ETP pour 100 étudiant(e)s au sein des antennes
- Le projet de territoire de Grand Bourg Agglomération indique la présence de 4 000 étudiant(e)s sur le territoire
- Il est dès lors possible d'estimer le nombre d'ETP dans les établissements de l'ESR sur le territoire à **284** pour 4 000 étudiant(e)s [$7,1 * 4\,000 / 100$]

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Pour obtenir l'impact économique global de la présence d'établissements d'enseignement supérieur sur le territoire, il est désormais possible de faire la somme de l'ensemble des impacts déterminés auparavant, et d'en déduire le nombre d'emplois créés de par ces dépenses.

TOTAL DE L'IMPACT SUR LA DEMANDE DE B&S

	Dépenses locales des étudiant(e)s	15 428 000
+	Dépenses locales des personnels	6 214 149
+	Dépenses locales des ESR (hors charges de personnel)	5 592 915
+	CPER (lissage sur 7 ans)	614 286
	=	27 849 350

377 emplois créés

NB. Les résultats présentés ici sont à prendre avec précaution du fait du manque de données récoltées, notamment en ce qui concerne le budget des établissements ESR, et des hypothèses fortes qui ont été réalisées. Ils s'appuient néanmoins sur une méthodologie reconnue, pouvant être reproduite ultérieurement pour aboutir à une analyse plus précise. En cela, la méthodologie est détaillée en annexe.

IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L' ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

L'analyse issue des données récoltées doit être mise en perspective avec l'investissement public réalisé rendant possible la présence de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire.

DES FINANCEURS PLURIELS

- Etat
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Département de l'Ain
- Grand Bourg Agglomération
- Ville de Bourg-en-Bresse

FOCUS - INTERVENTION DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

- Soutien à l'ESR depuis 1990 (Seba Lyon 3)
 - Initialement auprès de l'association Pôle Sup 01 (en cours de refondation)
 - Auprès de Lyon 3 pour l'implantation (1990) puis l'extension sur le site Seba à Bourg-en-Bresse et fonctionnement
 - Auprès de Lyon 1 pour l'implantation du site d'Alimentec et fonctionnement
 - Auprès de l'INSPE pour un maintien sur le site de Bourg-en-Bresse et fonctionnement : subvention de 31 000 €
 - Auprès de l'université Rockefeller pour l'installation et le maintien d'une première année de PASS
 - En faveur du Fond d'Intervention avec la CCI pour accompagner l'ouverture de nouvelles formations
 - En faveur des restaurants universitaires : 70 000 €
- Investissement (CPER) : 2 100 000 €

FOCUS - INTERVENTION DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

- Création d'un schéma d'Enseignement Supérieur
 - Renforcer l'accès à l'ESR aux jeunes du territoire
 - Améliorer la qualité d'accueil
 - Conforter le dynamisme des activités à destination des étudiant(e)s,
 - Stimuler la recherche et l'innovation technologique
 - Soutenir la médiation scientifique et la diffusion de la culture scientifique et technique
- Budget prévisionnel de fonctionnement en faveur de l'ESR pour 2023 : 752 387 €, dont :
 - 312 333 € pour l'Université Lyon 3 et 240 754 € pour l'Université Lyon 1
 - 12 000 € pour le laboratoire BioDyMIA (inclus dans financement Lyon 1)
 - 72 000 € pour le laboratoire Novalim
- Budget prévisionnel d'investissement de 120 000 € pour 2023 dans le cadre du CPER pour les travaux de rénovation du site de la Charité (Lyon 3)

B - EMPLOI ET COMPÉTENCES

ALTERNANCES
EMPLOIS ÉTUDIANTS
PROJECTIONS FUTURES



ALTERNANCES

UN TAUX D'ÉTUDIANT(E)S EN ALTERNANCE TRÈS SATISFAISANT

- **36,8 %** d'étudiant(e)s indiquant effectuer leur formation (ou une partie) en alternance
- Au niveau national : 10,91 % des étudiant(e)s indiquent effectuer leur formation (ou une partie) en alternance, selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANT(E)S EN ALTERNANCE SELON LES FORMATIONS SUIVIES

- **81,48 %** des étudiant(e)s du CFA indiquent suivre une formation en alternance
- **79,41 %** des étudiant(e)s de l'AFPMA indiquent réaliser leur formation en alternance

À L'INVERSE

- **22,15 %** des étudiant(e)s suivant une formation à l'Université Jean Moulin Lyon III indiquent suivre leur cursus en alternance
- **14,52 %** des étudiant(e)s suivant une formation à l'Université Claude Bernard Lyon I indiquent suivre une formation en alternance



Dans une majorité des cas, les étudiant(e)s indiquant suivre une formation proposant l'alternance déclarent choisir cette option.

ALTERNANCES

UNE RELATION ENTRE FORMATIONS ET TISSU ENTREPRENEURIAL LOCAL A APPROFONDIR

- **Un territoire à dominante industrielle :**

La force du département de l'Ain et de Grand Bourg Agglomération réside dans la répartition de l'industrie sur l'ensemble du territoire qui est l'un des plus industrialisés de France.

« C'est l'industrie à la campagne » P. Fontenat - Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

- **Des formations en accord avec cette particularité territoriale :**

Les formations mixtes sont créées en fonction des besoins du territoire. Les filières s'appuient sur des partenariats avec des entreprises directement issues du tissu économique local.

« 80% des entreprises avec lesquelles on travaille emploient moins de 20 salariés, donc on a pas de dépendance avec une entreprise en particulier, c'est une force pour nous » P. Mayoral (AFPMA)

- **Une majorité des étudiant(e)s en alternance issus de ces programmes :**

➡ Le CFA de l'Ain : centre de formation proposant des cursus spécialisés dans le BTP, la métallerie, menuiserie, génie civil.

➡ L'AFPMA : centre de formation proposant des cursus spécialisés dans les technologies industrielles.

ALTERNANCES

CARTE : REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES ENGAGEANT DES ALTERNANTS(E)S PROVENANT DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION DANS LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ALTERNANCES

NB Méthodologique. La carte a été réalisée en plusieurs étapes. D'abord grâce à la récolte de plusieurs types de données : les alternances réalisées par les étudiant(e)s du campus de Bourg-en-Bresse de l'université Lyon 3, ainsi que les alternances réalisées sur le territoire par ceux l'ayant renseigné sur le questionnaire qui a été diffusé aux responsables universitaires. Nous avons croisé puis situé une à une les entreprises qui accueillait en alternance les étudiant(e)s sur Google Maps. Ensuite, avec l'aide de fonds de carte de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), nous avons transposé (à l'échelle) les entreprises renseignées sur le fond de carte, puis croisé avec d'autres informations (infrastructures routières et ferroviaires, limites administratives, etc).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ALTERNANCES

- **18,9 %** d'étudiant(e)s indiquent effectuer leur alternance dans une entreprise située sur le territoire de Grand Bourg Agglomération
- **Une majorité** d'étudiant(e)s indique effectuer leur alternance dans le **département de l'Ain**

DES ALTERNANCES RÉALISÉES HORS DU TERRITOIRE

Si 28,4 % des étudiant(e)s indiquent être originaires de Bourg-en-Bresse, seul(e)s 18,9 % indiquent réaliser leur alternance sur ce territoire, une majorité des alternances est réalisée à l'extérieur de la ville de Bourg-en Bresse.

*« la plupart des autres étudiants dans ma classe font leurs alternances loin de Bourg-en-Bresse, je crois qu'il n'y en a que 2 ou 3 qui sont vraiment ici » **

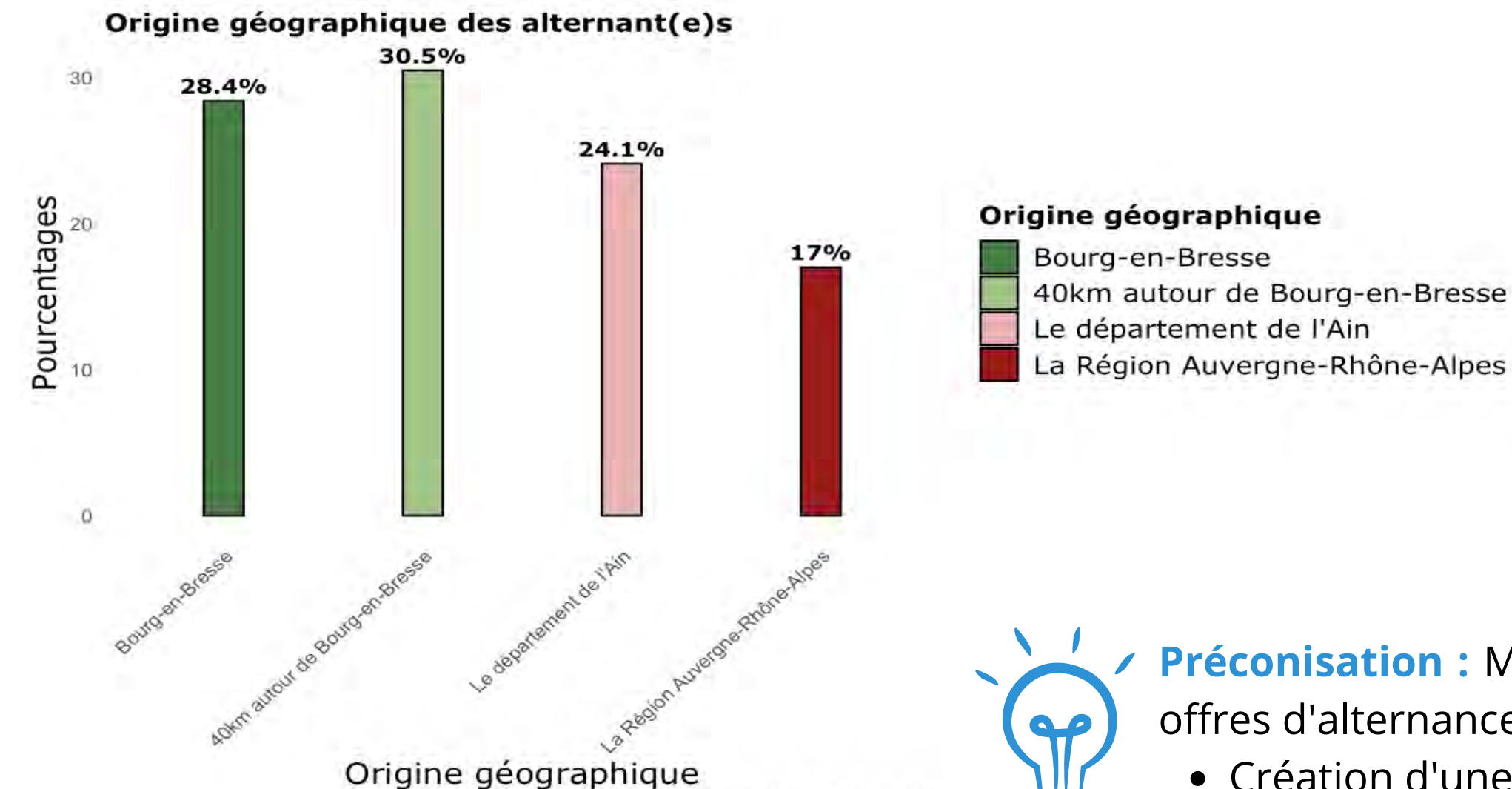
*« s'il y a une opportunité sur Bourg-en-Bresse, moi ça me dérange pas, je resterai ici. C'est une belle campagne avec ses avantages et ses inconvénients, mais je me sens vraiment bien ici donc pourquoi pas rester. Mais par contre, je ne suis pas sûr de trouver un poste intéressant par ici » **

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

ALTERNANCES

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANT(E)S EN ALTERNANCE

- **28,4 %** des étudiant(e)s indiquent être originaires de Bourg-en-Bresse



→ Pas de volonté particulière des étudiant(e)s de quitter le territoire, cependant ressenti d'un manque d'offres cohérentes, intéressantes et disponibles sur le territoire.

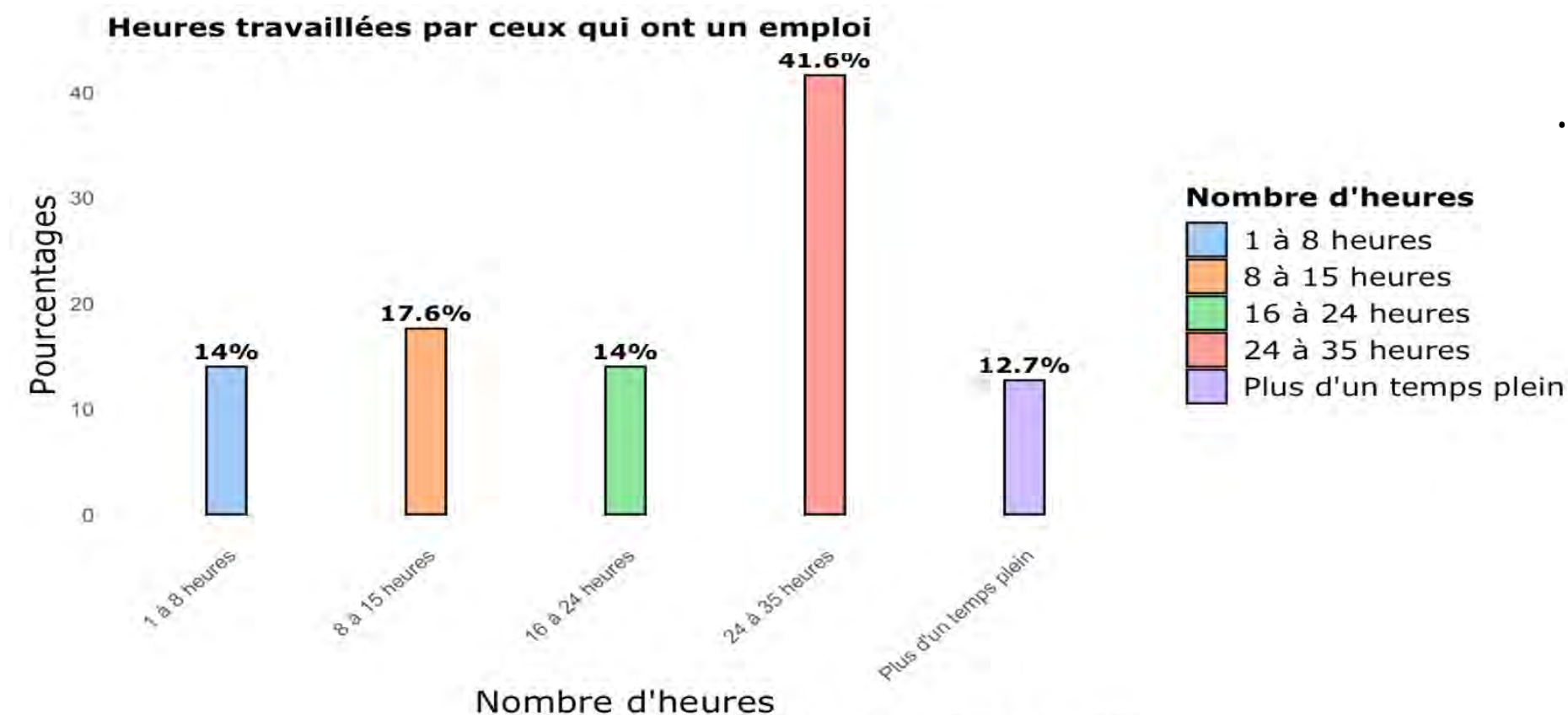
Certaines écoles diffusent les offres d'alternance en interne.



Préconisation : Mettre en place une meilleure communication sur les offres d'alternances locales

- Création d'une boucle de transmission entre les étudiant(e)s

EMPLOIS ÉTUDIANTS



Un taux d'emplois étudiants légèrement inférieur à la moyenne nationale :

- **34,8 %** des étudiant(e)s indiquent effectuer un emploi étudiant sans aucun lien avec leurs études, en parallèle de leur cursus
- Au niveau national : 40 % des étudiant(e)s exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire, dont 57 % exercent une activité rémunérée sans aucun lien avec leurs études, selon l'étude "Conditions de Vie des Etudiants" (OVE, 2020).

Une charge horaire particulièrement importante :

- 41,6 % d'étudiant(e)s indiquant travailler entre 24 h et 35 h par semaine.
- 14 % d'étudiant(e)s indiquant travailler entre 15 h et 24 h par semaine.

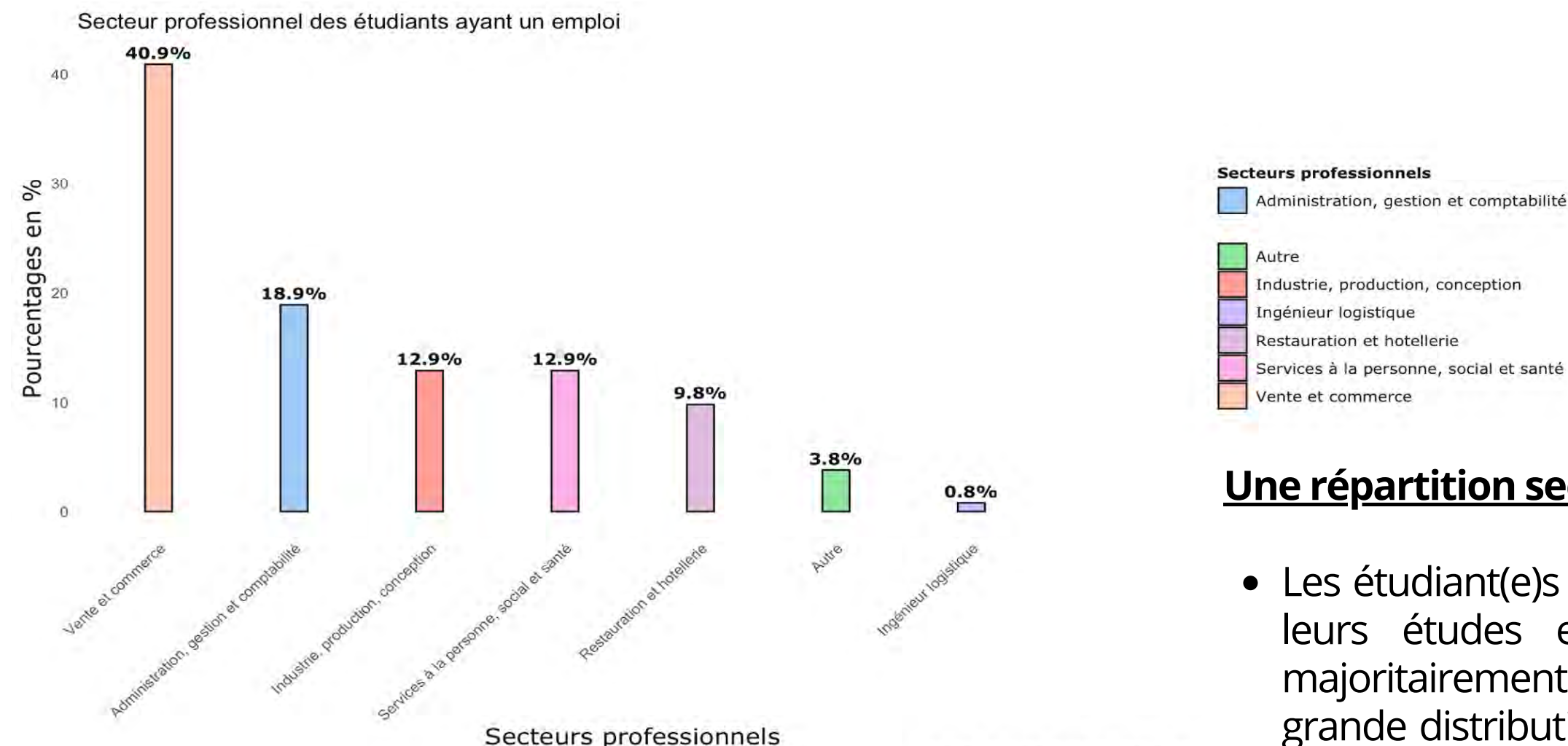
"Avant un quart des étudiants avaient un job, maintenant les deux tiers ont un job à côté, il y a un vrai besoin d'avoir une relative autonomie financière chez les étudiants. Ils trouvent très facilement du travail à BeB."

** Verbatims issus des entretiens menés lors de l'enquête*

EMPLOIS ÉTUDIANTS

Une répartition géographique restreinte :

- **33,7 %** indiquent résider à Bourg-en-Bresse
- **34,8 %** indiquent résider dans une autre commune du Département de l'Ain
- Parmi les étudiant(e)s indiquant effectuer un emploi sans aucun lien avec leurs études en parallèle de leur cursus scolaire, une majorité indique résider sur le territoire, ce qui favorise l'hypothèse d'un emploi local, bénéfique pour ce même territoire.



Une répartition sectorielle :

- Les étudiant(e)s indiquant effectuer un emploi sans aucun lien avec leurs études en parallèle de leur cursus précisent travailler majoritairement dans des secteurs tels que : le **commerce** (vente en grande distribution et en petits commerces de premiers services), le **service à la personne**, la **restauration** et les **services d'intérim**.

PROJECTIONS FUTURES

Parmi les répondant(e)s indiquant avoir la possibilité de continuer leurs études sur le territoire, **80 %** souhaitent les continuer à Grand Bourg Agglomération.

FORMATION SUIVIE PAR LES ÉTUDIANT(E)S INDIQUANT ENVISAGER RESTER À GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

- **33,3 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation au CFA de l'Ain, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération
- **30,2 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation à l'ENSEIS, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération
- **38,5 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation à l'IFSI, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération

Contre

- **11,3 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation à l'IUT Lyon 1, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération
- **17,5 %** d'étudiant(e)s indiquant suivre une formation à l'université Jean Moulin Lyon 3, envisagent de rester à Grand Bourg Agglomération



Les étudiant(e)s issu(e)s de **formations courtes et professionnalisantes** (proposant de l'alternance) envisagent, en moyenne, **plus de rester sur le territoire** de Grand Bourg Agglomération, que ceux indiquant suivre une formation universitaire.

PROJECTIONS FUTURES

SECTEURS D'EMPLOI ENVISAGÉS PAR LES ÉTUDIANT(E)S EN ALTERNANCE

- **34,4 %** d'étudiant(e)s indiquant effectuer une alternance souhaitent travailler dans le commerce, la gestion, l'économie et le management
- **23,3 %** d'étudiant(e)s indiquant effectuer une alternance souhaitent travailler dans l'industrie

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANT(E)S INDIQUANT SOUHAITER RESTER À BOURG-EN-BRESSE

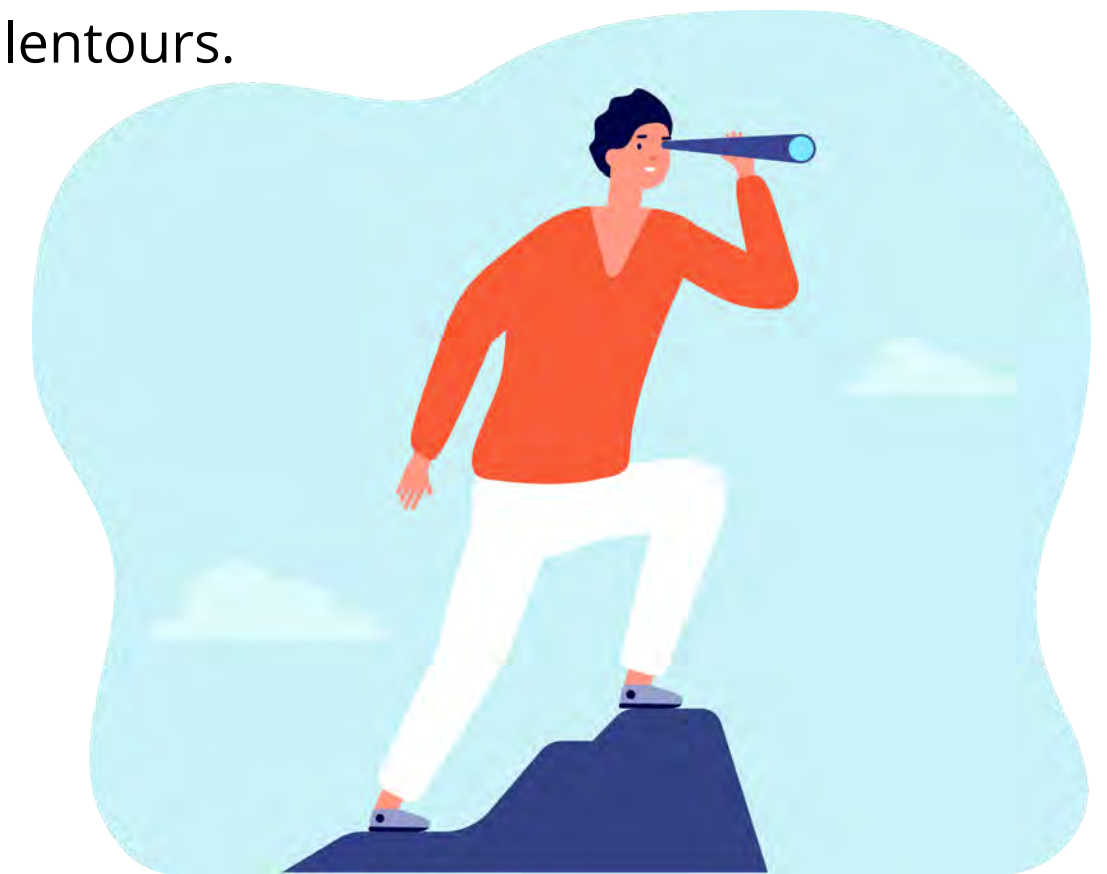
- **27,8 %** d'étudiant(e)s indiquant souhaitant rester sur le territoire sont originaires de Bourg-en-Bresse
- **25,6 %** d'étudiant(e)s indiquant souhaitant rester sur le territoire sont originaires des alentours (dans un périmètre de 40 km)

→ Un certain nombre d'étudiant(e)s indiquent vouloir rester sur le territoire, ou ses alentours.



Préconisation : Mettre en valeur les offres d'emplois futures

- Mise en place de Job dating, valorisation de l'emploi local
- Création d'une plaquette recensant les entreprises du territoire
- Mise en valeur des antennes sur le marché universitaire français



CONCLUSION

EN SOMME, L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE DE L'ESR SUR LE TERRITOIRE DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION EST MULTIPLE.

DES IMPACTS DIRECTS ...

Premièrement, l'impact économique peut être appréhendé par les dépenses réalisées par les établissements, créant une demande locale supplémentaire en biens et services, générant de la richesse et des emplois pour le territoire. De la même manière, la présence d'établissements entraîne celle de personnels administratifs et enseignants, et bien sûr d'étudiant(e)s qui dépensent également localement.

➔ Au total, l'impact économique global de la présence de l'ESR sur le territoire peut-être évalué à **27 849 350 €** contribuant à la création de **377** emplois sur le territoire. [27 849 350 / 73 824]

... ET INDIRECTS

En sus des emplois induits de la production de richesse générée par les dépenses, les établissements embauchent du personnel pour dispenser les enseignements, ce qui contribue à faire venir sur le territoire des compétences. De plus, les étudiant(e)s sont également une ressource en main d'œuvre pour le territoire, via les alternances ou les emplois étudiants notamment.

➔ Au-delà du rôle important que les établissements ESR peuvent jouer dans l'économie locale de par leurs propres dépenses mais également à travers la population importante dont ils déterminent l'installation sur le territoire, cette présence peut avoir des impacts plus indirects sur le tissu économique local.

En comparant les retombées économiques de la présence de l'ESR pour le territoire (27 849 350 €) avec les engagements financiers de fonctionnement de Grand Bourg Agglomération pour l'année 2023 (752 387 €), il est possible de mettre en évidence un ratio de 1 à 37, soit **37 € de retombées pour 1 € investi**. (A titre indicatif, l'effet de levier de retour est de 49 € pour 1€ engagé par les collectivités territoriales pour l'antenne de Valence UGA)

CONCLUSION

EN SOMME, L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENCE DE L'ESR SUR LE TERRITOIRE DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION EST MULTIPLE.

ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

A ce sujet, la littérature nous apporte deux renseignements majeurs : la formation permet d'une part la hausse de la productivité du travail grâce à la hausse du capital humain des étudiant(e)s passé(e)s par leurs cursus (Becker, 1964) et d'autre part la hausse de la productivité du capital grâce à la recherche (Grimpe and Hussinger, 2013 ; Sohn, 2014 ; Woerter, 2012). La hausse de la productivité du travail peut être appréhendée grâce aux études relatives à l'insertion professionnelle des étudiant(e)s, et est permise également par les stages, alternances et la formation continue. La hausse de la productivité du capital est quant à elle illustrée par les contrats de recherche et les créations d'entreprises, et peut-être accentuée par la création de pôles de compétitivité.

ÉMERGENCE D'UNE MAIN D'OEUVRE QUALIFIÉE

Plus globalement, la présence de l'ESR peut ainsi être assimilée à un facteur d'attractivité pour le territoire, contribuant notamment à l'émergence d'une main d'œuvre qualifiée. Les établissements contribuent à garantir le maintien économique et la vitalité du territoire. Toutefois, cela doit être mis en perspective avec l'enquête réalisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Ain relative aux freins aux recrutements qui fait état de difficultés de recrutement, notamment pour les ouvriers qualifiés et les techniciens, ainsi que les CDI. Tout l'enjeu réside en la matière pour le territoire à conserver les étudiant(e)s formé(s) sur place.

PARTIE 3:

PRÉCONISATIONS - PLAN D'ACTION



INTRODUCTION PARTIE 3

Après avoir étudié les différents impacts de la vie étudiante sur le territoire de Grand Bourg Agglomération, il faut désormais s'intéresser aux actions pouvant être mises en place pour faciliter la vie des étudiant(e)s sur le territoire et que la collectivité puisse bénéficier des impacts positifs de leur présence.

Dans cette perspective, il est important de reprendre et développer des préconisations précédemment énoncées. Plusieurs sources ont été mobilisées :

- Les différentes **analyses et statistiques** des entretiens et questionnaires réalisés lors de l'enquête ;
- La **littérature** et les analyses des autres territoires similaires à Grand Bourg Agglomération, où des enquêtes sur l'impact de l'enseignement supérieur ont été menées.

Ces différents éléments seront mobilisés pour proposer des pistes d'actions.



SOMMAIRE PARTIE 3 — PRÉCONISATIONS - PLAN D'ACTIONS

A — VIE ÉTUDIANTE

B — ÉCONOMIE / EMPLOI



A - VIE ÉTUDIANTE

OBJECTIF : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
OBJECTIF : FACILITER ET DÉVELOPPER LA VIE ÉTUDIANTE



ANNUAIRE DES PRÉCONISATIONS

OBJECTIF : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Préconisation : Un taux de satisfaction à mettre en avant dans la communication du territoire pour développer l'attractivité de ce dernier : à partager aux différentes écoles ?



Préconisation : Développer la communication sur les formations spécifiques du territoire et les étudiant(e)s qui les intègrent pour motiver la venue de profils d'étudiant(e)s en recherche de spécialisation, tout en tenant compte des potentiels débouchés professionnels pour ces jeunes étudiant(e)s



Préconisation : Faire valoir la voix des anciens étudiant(e)s sur le territoire pour communiquer sur leur ressenti, généralement très bon, de leur temps passé à étudier à Bourg-en-Bresse



Préconisation : Mener une réflexion sur les moyens de conserver le public étudiant sur le territoire en réfléchissant conjointement avec les étudiant(e)s sur leurs besoins et envies en terme de formation, tout en continuant d'améliorer et de préserver leur cadre d'études actuel

OBJECTIF : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



ACTION	MISE EN VALEUR DU TAUX DE SATISFACTION	MISE EN VALEUR DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES	MISE EN VALEUR DES TÉMOIGNAGES DES ANCIENS ÉTUDIANT(E)S	MAINTIEN DES ÉTUDIANT(E)S SUR LE TERRITOIRE
DESCRIPTION	Faire valoir le taux de satisfaction des étudiant(e)s, afin de développer l'attractivité du territoire	Faire valoir la présence des formations spécifiques sur le territoire, afin de motiver la venue d'étudiant(e)s à la recherche de spécialisation	Faire appel aux anciens étudiant(e)s du territoire pour communiquer sur leur ressenti, généralement très bon, de leur temps passé à étudier à Grand Bourg Agglomération	Mener une étude sur les moyens de conserver les étudiant(e)s sur le territoire. Réflexion conjointe sur les besoins et envies en terme de formation
ACTEURS MOBILISABLES	Service Communication et Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération Service Communication des universités	Service Communication et Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération Service Communication des universités	Service Communication et Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération Service Communication des universités	Service Communication et Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération Cabinet de Conseil / Public Factory 2023-24
RESSOURCES REQUISES	Données de satisfaction Identité visuelle Plaquette informative Communication institutionnelle Communication sur les réseaux sociaux	Données sur les filières spécifiques existantes Identité visuelle Plaquette informative Communication institutionnelle Communication sur les réseaux sociaux	Interviews des anciens étudiant(e)s Témoignages Identité visuelle Plaquette informative Communication institutionnelle Communication sur les réseaux sociaux	Données étude PF 2022_23 au vécu sur le territoire Témoignages Etude Plaquette informative
FREINS	Veiller à la bonne diffusion des informations Veiller à la visibilité obtenue	Veiller à la bonne diffusion des informations Veiller à la visibilité obtenue	Veiller à la bonne diffusion des informations Veiller à la visibilité obtenue	Veiller à la bonne diffusion des informations Nécessité d'une bonne connaissance des étudiant(e)s et de leurs besoins

ANNUAIRE DES PRÉCONISATIONS

OBJECTIF : FACILITER ET DÉVELOPPER LA VIE ÉTUDIANTE



Préconisation : Continuer à communiquer sur l'existence des infrastructures (sportives et culturelles) existantes sur le territoire auprès des étudiant(e)s



Préconisation : Mettre en place des dispositifs de coopération entre les établissements, par exemple en ce qui concerne la vie étudiante avec un "bureau des étudiant(e)s" commun ou bien des services tels que des permanences de personnel médical dans les établissements



Préconisation : Augmenter le nombre de places en résidences étudiantes ; Mettre en place une aide pour l'accès à la propriété à destination des étudiant(e)s



Préconisation : Développer une rotation des logements pour les alterna(e)s du territoire étant donné que les périodes d'alternance ne sont pas toutes sur la même semaine

OBJECTIF : FACILITER ET DÉVELOPPER LA VIE ÉTUDIANTE



ACTION	MISE EN VALEUR DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES	DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTER-ÉTABLISSEMENTS	ADAPTER LE PARC IMMOBILIER AUX BESOINS ÉTUDIANTS	DÉVELOPPER UNE ROTATION DU PARC LOCATIF POUR LES ALTERNANT(E)S
DESCRIPTION	La CA dispose de nombreuses infrastructures culturelles et sportives peu utilisées par les étudiant(e)s du territoire qui nécessiteraient d'être davantage mises en valeur	Mise en place d'un poste de coordination global de l'ESR à l'échelle de l'agglomération	Réfléchir au développement du parc locatif en prenant en compte la population étudiante sur le territoire <i>(une construction de logements étudiants déjà en cours de réalisation)</i>	En partenariat avec les responsables de résidences universitaires, mettre en place un système de rotation pour que les alternant(e)s puissent payer leur loyer pour le temps effectivement passé sur place
ACTEURS MOBILISABLES	Service Communication ; Culture et Sports de Grand Bourg Agglomération	Service Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération	Service Habitat ; Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération	Responsables de la vie étudiante des différentes écoles Service logement Responsables des résidences universitaires
RESSOURCES REQUISES	Plaquette informative Réunion de présentation début d'année Accès aux réseaux sociaux	Organisation d'une réunion annuelle de présentation des acteurs de l'ESR et de la CA Tenir à jour un carnet de contact des différents acteurs de l'ESR	Enquête logement CROUS Bailleurs privés	Données logement étudiant(e)s
FREINS	Prix potentiellement élevé pour certains étudiant(e)s Horaires d'accès aux infrastructures	Réussir à conserver sur la durée la coopération amorcée	Freins spatiaux Freins budgétaires	Complexité dans l'organisation du roulement Nécessite l'adhésion des étudiant(e)s

B - ÉCONOMIE / EMPLOI

OBJECTIF : RENFORCER LES DISPOSITIFS D'AIDES EXISTANTS
OBJECTIF : FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UN ATOUT



ANNUAIRE DES PRÉCONISATIONS

OBJECTIF : RENFORCER LES DISPOSITIFS D'AIDES EXISTANTS



Préconisation : Donner la possibilité aux étudiant(e)s de disposer de moyens plus diversifiés pour se restaurer pour les étudiant(e)s hors Lyon 1 (cafétéria, food truck,...)



Préconisation : Communiquer davantage sur les solutions existantes (épicerie solidaire à Lyon 3 par exemple) et continuer à développer d'autres services, en partenariat avec le Crous ou avec des entrepreneurs privés



Préconisation : Mettre en place des aides à la mobilité pour réduire le poids de ces dépenses dans le budget des étudiant(e)s ; Développer des solutions de mobilité alternatives ; Mise en valeur de l'offre de transports en commun

OBJECTIF : RENFORCER LES DISPOSITIFS D'AIDES EXISTANTS



ACTION

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE RESTAURATION

MISE EN VALEUR DU SERVICE D'AIDE ALIMENTAIRE

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE TRANSPORTS

DESCRIPTION

Donner la possibilité aux étudiant(e)s de disposer de moyens plus diversifiés pour se restaurer pour les étudiant(e)s hors Lyon 1 (cafétéria, food truck).

Communiquer davantage sur les solutions existantes (épicerie solidaire à Lyon 3) et continuer à développer d'autres services, en partenariat avec le Crous ou avec des entrepreneurs privés

Mettre en place des aides à la mobilité pour réduire le poids de ces dépenses dans le pouvoir d'achat des étudiant(e)s. Développer des solutions de mobilité alternatives, mise en valeur de l'offre de transports en commun

ACTEURS MOBILISABLES

Service Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération
Crous Lyon

Service Vie Etudiante de Grand Bourg Agglomération
Service Communication des universités
Crous Lyon

Service des transports de Grand Bourg Agglomération
Association ayant des expertises dans le domaine de la mobilité

RESSOURCES REQUISES

Financements ; Crous Lyon, CA Grand Bourg
Ressources humaines

Présentation à la réunion de début d'année
Plaquette informative
Communication institutionnelle
Communication sur les réseaux sociaux

Présentation à la réunion de début d'année
Plaquette informative
Communication institutionnelle
Communication sur les réseaux sociaux

FREINS

Veiller à ce que la demande de restauration ne soit pas trop faible pour permettre à une initiative de restauration privée d'être soutenable

Veiller à la bonne diffusion des informations
Veiller à la visibilité obtenue

Veiller au poids de l'habitude dans les comportements des mobilités, Veiller au fait que certains trajets ne peuvent être réalisés qu'en voiture.

ANNUAIRE DES PRÉCONISATION

OBJECTIF : FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UN ATOUT



Préconisation : Favoriser les dépenses locales de fonctionnement et d'investissement ; Encourager les investissements par la recherche de subventions régionales



Préconisation : Mettre en place une meilleure communication sur les offres d'alternances locale. Création d'une boucle de transmission des offres entre les étudiant(e)s



Préconisation : Valoriser l'emploi local auprès des étudiants du territoire : job-dating, forums de l'emploi, invitation de professionnels à l'université, etc..

OBJECTIF : FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UN ATOUT



FAVORISER LES DÉPENSES LOCALES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

ACTION

Encourager les investissements par la recherche de subventions régionales

DESCRIPTION

Se montrer pro-actif dans la recherche des financements via un contact régulier avec la région, et recensement des projets en cours.

ACTEURS MOBILISABLES

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département, État, Investisseurs privés pour la recherche

RESSOURCES REQUISES

Mettre en valeur les informations rendues disponibles notamment par cette étude sur l'impact positif de l'ESR sur l'économie du territoire

FREINS

Difficultés liées aux marchés publics



FAVORISER LA COMMUNICATION SUR LES OFFRES D'ALTERNANCES

Éviter que les étudiant(e)s alternant(e)s quittent le territoire

Créer un répertoire pour les alternances, avec les entreprises du territoire ; à créer éventuellement à partir de la boucle de transmission .

Service économique de l'agglomération, Chambre de commerce et d'industrie, Etablissement accueillant des étudiants alternants.

Echanges réguliers avec les entreprises

Veiller à une mise à jour régulière des informations, maintien du lien existant



METTRE EN VALEUR LES OFFRES D'EMPLOIS À VENIR

Valoriser le tissu industriel local auprès des étudiant(e)s

Mise en place de Job dating, valorisation de l'emploi local, notamment dans les filières industrielles. Création d'une plaquette recensant les entreprises du territoire
Mise en valeur des antennes sur le marché universitaire français

Grand Bourg Agglomération, établissements d'ESR. TPE/ PME de l'agroalimentaire, Technopole Alimentec, TPE PME de la métallurgie, Mecabourg

Mise en relation des acteurs économiques et institutionnels

Veiller à une mise à jour régulière des informations, maintien du lien existant

ANNEXES



SOMMAIRE - ANNEXES

A — QUESTIONNAIRE

B — MÉTHODOLOGIE

C — LISTE D'ENTRETIENS

D — COMPTES-RENDUS DES ENTRETIENS

D — BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MÉTHODOLOGIQUES

- J. Barbot. « 6 – Mener un entretien de face à face ». In L'enquête sociologique, 115-41. Quadrige. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2012. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0115>.
- K. Bouabdallah, J-A. Rochette. « L'impact de l'Université Jean Monnet sur l'économie locale. » Consulté le 13 mars 2023. https://www.citego.org/bdf_fiche-document-535_fr.html.
- F. Chantreuil, I. Lebon et S. Lerestif. "Analyse de l'impact économique local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche. [Rapport de recherche] Université Caen Normandie. 2018. Analyse de l'impact économique local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche - Archive ouverte HAL (archives-ouvertes.fr)
- L. Gagnol et J-A. Héraud. « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas Strasbourgeois ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine, no 4 (2001): 581-604. <https://doi.org/10.3917/reru.014.0581>.
- Firdion, Jean-Marie. « 4 – Construire un échantillon ». In L'enquête sociologique, 69-92. Quadrige. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2012. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0069>.
- B. Kotosz, M-F. Gaunard-Anderson, M. Lukovics. « Les problèmes méthodologiques de la mesure des impacts économiques locaux des universités ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine Février, no 2 (2018): 389-416. <https://doi.org/10.3917/reru.182.0389>.
- I. Parizot. « 5 – L'enquête par questionnaire ». In L'enquête sociologique, 93-113. Quadrige. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2012. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2012.01.0093>.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ACADÉMIQUES ET INSTITUTIONNELLES

- G. Becker. « Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education ». University of Chicago Press, 1993. <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226041223.001.0001>.
- H. Bennani, G. Dabbaghian, M. Péron. « Les coûts des formations dans l'enseignement supérieur français: déterminants et disparités ». Conseil d'analyse économique, décembre 2021. <https://www.cae-eco.fr/les-couts-des-formations-dans-lenseignement-superieur-francais-determinants-et-disparites>.
- C. Grimpe, et K. Hussinger. « Formal and Informal Technology Transfer from Academia to Industry: Complementarity Effects and Innovation Performance ». SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY, 23 septembre 2013. <https://doi.org/10.2139/ssrn.1283685>.
- M.Kalika, et B.Sire. « Impact économique du campus UGA Valence ». FNEGE, 2021.
- B. Kotosz, M-F. Gaunard-Anderson, et M. Lukovics. « Les problèmes méthodologiques de la mesure des impacts économiques locaux des universités ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine Février, no 2 (2018): 389-416. <https://doi.org/10.3917/reru.182.0389>.

BIBLIOGRAPHIE

- M. Sabatier. « Rapport d'impact de l'IAE Savoie Mont Blanc sur son territoire ». FNEGE, 2017. https://www.iae.univ-smb.fr/sites/default/files/2017-12/Site-4PAGES_BSIS.pdf.
- E. Sohn. « The Endogeneity of Academic Science to Local Industrial R&D ». Academy of Management Proceedings 2014, no 1 (janvier 2014): 11413. <https://doi.org/10.5465/ambpp.2014.286>.
- M. Woerter. « Technology Proximity between Firms and Universities and Technology Transfer ». The Journal of Technology Transfer 37, no 6 (1 décembre 2012): 828-66. <https://doi.org/10.1007/s10961-011-9207-x>.
- « Enquête Conditions de vie des étudiants ». Observatoire national de la vie étudiante, 2020. <https://www.observatoire-national.education.fr/enquete-conditions-de-vie-des-etudiants/>.
- « Enquête freins aux recrutements ». Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, 2023. <https://www.ain.cci.fr/actualites/resultats-de-lenquete-freins-aux-recrutements>.
- INSEE. « Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales de 1990 à 2021 | Insee ». Consulté le 13 mars 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5020211>.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. « La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur ». la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur - état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°15. Consulté le 13 mars 2023. https://publication.enseignementsuprecherche.gouv.fr/eesr/FR/T496/la_depense_d_education_pour_l_enseignement_superieur/.
- « Universités et territoires ». Cour des comptes, 7 février 2023. <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/universites-et-territoires>.
- Note Flash du SIES, Enseignement supérieur, Recherche, Innovation "Les boursiers sur critères sociaux en 2019-2020", octobre 2020.